

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé
Max: 10; min: -10
Dimanche: ensoleillé
et moins froid

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

QUATRE TEMPS

10¢

TEMOIGNAGES

Du lundi au samedi
Une émission de
Radio-Sacré-Cœur
sur 38 postes

EXPO: Ottawa dépensera \$112,500,000 Le maire Drapeau est pris à partie

Drapeau et Saulnier ne disent mot

A Montréal, un porte-parole de la compagnie de l'Exposition universelle de 1967 a déclaré que le refus opposé par les Communes au symbole de la Foire sera étudié de toute évidence sans tarder par les responsables de l'organisation de cette exposition mondiale.

Le symbole controversé avait été accepté par le bureau des directeurs le 12 août dernier. Il avait été choisi parmi plusieurs autres soumissions après une étude qui avait débuté à la mi-avril.

Ce porte-parole a souligné qu'on avait engagé fort peu de fonds dans l'utilisation de ce symbole jusqu'à présent.

Voir page 2: Drapeau

OTTAWA — Le ministre des travaux publics a fait savoir aux Communes hier que le gouvernement fédéral, à lui seul, dépensera plus de \$112,500,000 pour l'Exposition universelle et la construction des voies d'accès. Aussitôt, M. Diefenbaker a rappelé que, sous son régime, le gouvernement avait clairement établi que la contribution fédérale à l'Exposition n'excéderait pas \$20,000,000. «Je commence à me demander, a-t-il dit, le chef de l'opposition, s'il ne s'agit pas d'un gouffre sans fond.» Le gouvernement doit veiller à ce que l'Expo ne devienne pas l'occasion de «folles dépenses». Auquel cas, a-t-il poursuivi, les contribuables canadiens en seraient perturbés. Si l'Expo échouait, ce serait un «fiasco mondial» et les conséquences seraient terribles pour le prestige du Canada à l'étranger.

Pour sa part, M. Frank Howard (néo-démocrate de Skeena), s'est dit d'avis que le gouvernement se propose de dépenser des sommes considérables pour l'Expo, mais que le gouvernement du Québec et la ville de Montréal «mènent Ottawa par le bout du nez». Le gouvernement fédéral, a-t-il ajouté, se couvre de ridicule en élevant un monument coûteux au maire Jean Drapeau. Aussi, plusieurs députés conservateurs ont reproché à M. Howard des propos hostiles aux Canadiens français. Celui-ci s'est empressé de nier de telles accusations.

Le débat sur l'Exposition s'est produit au moment où la Chambre adoptait un projet de loi du gouvernement qui amende la loi de l'Expo, votée l'an dernier sous le précédent régime. La nouvelle loi confère un caractère légal à l'emploi de l'Expo, sur le St-Laurent, ajoute deux directeurs au conseil qui en compte déjà 12 et crée un comité exécutif de cinq membres.

La loi modifie en outre le nom de la Compagnie de l'Expo.

M. Deschatelets a souligné que le gouvernement va contribuer une somme de \$20,000,000 comme le prévoyait la loi originale. Mais il a annoncé que les ouvrages de protection contre les glaces coûteront au gouvernement central \$17,500,000, la part de Montréal étant de \$2,500,000. À l'origine, le coût total de ces ouvrages avait été estimé à \$5,000,000 par le ministre de la justice, M. Chevrier.

M. Deschatelets a de plus annoncé que le gouvernement fédéral dépensera \$45,000,000 pour la construction de l'autoroute Est-Ouest qui traversera l'île de Montréal, et \$30,000,000 pour la construction du pont de Boucherville qui enjambera le fleuve entre Montréal et la rive sud, en passant par l'emplacement de l'Expo.

Ces deux projets doivent être complétés au début de 1967 et doivent aider à décongestionner la circulation à Montréal. Le ministre a précisé que le gouvernement canadien avait aidé à défrayer le coût de ces projets, conformément au programme de construction de la route transcanadienne, même s'il n'y avait pas eu d'exposition.

D'autre part, le gouvernement construira un pavillon canadien et garantira les emprunts de la Corporation de l'Expo. M. Deschatelets n'a pas voulu dire combien coûterait la construction du pavillon canadien, alléguant que cette question relève du ministre du commerce. Mais le premier ministre

Voir page 2: Expo: Ottawa dépensera...

Les Communes rejettent le symbole de l'Expo '67

OTTAWA — L'emblème de l'Exposition universelle de Montréal a été rejeté à la suite d'un long débat aux Communes hier. Les députés ont exigé un nouveau symbole.

La Chambre a étudié les amendements suggérés à la loi de la compagnie de l'Exposition. Le ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets, a entrepris d'expliquer ce symbole, qui représente, dans la forme la plus primitive, l'homme en une ligne verticale, aux bras horizontaux.

«C'est un dessin original qui ne ressemble à rien d'autre», a dit le ministre, au milieu des rires des députés, qui semblaient en effet d'accord que le dessin ne ressemblait à rien d'autre.

M. John Diefenbaker, chef de l'opposition officielle, a dit que «le dessin lui fait mal chaque fois qu'il le regarde» et a sug-

géré de le remplacer par une feuille d'érable, afin de faire canadien.

M. L.-J. Pigeon (PC-Joliette) est d'avis que le dessin ressemble trop à l'emblème de la campagne contre le désarmement nucléaire.

M. Deschatelets a déclaré alors que le dessin symbolisait la fraternité et l'amitié autour de la terre des hommes. «Il s'agit d'une Exposition universelle, il faut un symbole universel, le demande au chef de l'opposition, fatigué par une longue session, d'aller se reposer et de jeter un autre coup d'oeil au dessin quand il reviendra. Son impression ne sera peut-être pas la même».

M. Rémi Paul (PC-Berthier) a demandé de son côté quel génie avait fait ce dessin.

Voir page 2: Les Communes rejettent...

Une délégation a soumis aux autorités du Québec un plan d'ensemble de l'Exposition universelle

QUEBEC (DNC) — La compagnie de l'Exposition a remis, hier, au gouvernement provincial le plan d'ensemble de l'exposition universelle qui aura lieu à Montréal en 1967.

La délégation, composée de MM. Andrew G. Kiewasser, directeur général, Edouard Fiset, architecte en chef, Edouard Romer, estimateur en chef,

Robert Letendre, administrateur, et Gérard Bertrand, directeur du cabinet du commissaire général, s'est entretenue durant plus de deux heures avec les membres du conseil des ministres.

M. Georges-Emile Lapalme, premier ministre intérimaire, et ministre des Affaires culturelles, a déclaré que le plan

d'ensemble indiquait les entrées et les projets divers qu'envisageait la compagnie concernant la conception, l'organisation, la réalisation et l'administration de l'exposition ainsi que leur coût estimatif et les frais d'immobilisation et d'exploitation.

«Je ne peux vous dire, a déclaré M. Lapalme, à quel mo-

ment, d'accord avec les gouvernements intéressés ce plan sera rendu public. Les documents, pour l'instant, demeurent confidentiels.»

Le premier ministre intérimaire a ajouté que le plan lui plaisait; mais qu'il ne pouvait en dire davantage pour le moment.

En vertu de la loi, la compagnie de l'Exposition devait soumettre ce plan d'ensemble aux gouvernements intéressés au plus tard le 20 décembre.

M. Lapalme a dit que le conseil des ministres n'avait pas à se prononcer sur ce plan mais qu'il pouvait faire certaines suggestions.

Pearson: Martin n'a pas présenté d'excuses à S.-A.

OTTAWA — Le premier ministre, M. Pearson, a démenti hier à la Chambre des communes que le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, ait présenté des excuses au fabricant français du bi-réacteur Caravelle du fait de la fureur ressentie dans le Québec à cause de la décision d'Air-Canada de ne pas acheter l'avion français.

M. Stanley Knowles, NPD-Winnipeg, a demandé s'il était exact que M. Martin ait présenté des excuses à la compagnie Sud-Aviation, et également que le gouvernement français ait entravé la liberté d'Air-Canada dans l'exercice de son choix.

Air-Canada a choisi le réacteur Douglas DC-9 pour ses vols sur distances moyennes, le préférant ainsi à la Caravelle, à l'avion britannique BAC-111 et à trois autres appareils.

M. Pearson a déclaré que M. Martin avait parlé à la direction de Sud-Aviation par téléphone, mais qu'il n'y avait rien dans cette conversation qui puisse être décrit comme des excuses.

Au sujet des pressions exercées par le gouvernement

français sur Air-Canada afin que cette dernière société achète le Caravelle, M. Pearson a déclaré que le ministre des Affaires extérieures s'occuperait plus tard des crédits nécessaires à son ministère et qu'il serait alors en mesure de répondre à ces questions.

M. Douglas Fisher, NPD-Port-Arthur, a demandé à M. Pearson si le cabinet avait demandé à M. Martin d'avoir un entretien avec Sud-Aviation, et s'il avait fourni une explication semblable à la compagnie aéronautique anglaise.

«Non», a répondu M. Pearson.

A Paris, un porte-parole de la compagnie «Sud-Aviation» s'est refusé à tout commentaire, après qu'il lui eut été demandé si sa compagnie considérait que l'incident de la Caravelle était «clos», à la suite de la déclaration faite par M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, devant le Parlement canadien.

«Sud-Aviation» a «pris note» d'un appel téléphonique de M. Martin reçu il y a quelques jours au sujet de l'incident, lorsque M. Paul Martin se trouvait à Paris, a déclaré le porte-parole.

Au cours de son séjour dans la capitale française M. Martin a téléphoné à la compagnie «Sud-Aviation» et a demandé à parler à son président général, André Puget. En son absence, il a parlé au directeur général, M. Louis Giusta.

Bruxelles: discussions techniques

BRUXELLES — Les ministres de la communauté ont poursuivi hier en séance de nuit leurs discussions sérieuses, appliquées et techniques sur les règlements agricoles.

Après un dîner rapide, ils ont enchaîné sur la viande de bœuf, puis se sont lancés dans les produits laitiers, terrain sur lequel les Allemands sont particulièrement sensibles.

La séance de vendredi soir, comme celle de l'après-midi, a revêtu la forme d'une discussion entre spécialistes devant les ministres des Affaires étrangères peu familiarisés encore avec les subtilités techniques de ces problèmes. L'ensemble était assorti de démonstrations au tableau noir.

L'impression qui dominait en fin de soirée, était que, maintenant, on travaillait à plein régime. On progressait lentement, très lentement, mais on ne concluait pas et on ne voit pas encore la fin, disait un observateur.

La séance a été levée à minuit et reprendra ce matin à dix heures.

LE DROIT DES GROUPES A AVOIR UN PROGRAMME COMPLET EN LEUR LANGUE

Radio-Canada: les Canadiens français de Toronto sont les plus mal servis

OTTAWA — Le vice-président aux affaires sociales de la société Radio-Canada, M. R. C. Fraser, a déclaré hier que la transformation de CIBC en un poste français à Toronto est nécessaire parce que la population d'expression française desservie par ce poste constitue le plus nombreux groupe de Canadiens — anglais ou français — qui soit encore privé de services adéquats.

de radio dans sa langue maternelle.

M. Fraser a fait cette déclaration officielle à la suite de l'opposition au projet qu'ont manifesté cette semaine les autorités municipales de Toronto et les députés libéraux de la région aux Communes. M. Fraser a dit que la transformation de CIBC est le seul moyen pour Radio-Canada d'élargir la service linguistique

réseau français de radio à l'Ouest et au sud de l'Ontario. Toronto par ailleurs, a-t-il dit, est la seule ville du Canada qui soit dotée de deux stations de radiodiffusion AM de Radio-Canada diffusant dans la même langue.

A l'heure actuelle, a-t-il dit, il y a sept stations canadiennes de radio AM de langue

d'hui rattachée à la brigade canadienne.

Le rapport, déposé par M. Maurice Sauvé (Lib., Iles-de-la-Madeleine), tient en 24 pages. Le comité en a hâté la présentation afin de devancer le «livre blanc» que le ministre de la défense nationale, M. Paul Hellyer, compte publier au début de 1964. Il a limité ses recommandations et s'est abstenu d'aborder un grand nombre de sujets, se réservant d'en discuter dans un rapport ultérieur.

Il a requis plus de temps pour approfondir d'autres points qu'il n'a pu qu'effleurer durant la première étape de son enquête il a recommandé au gouvernement, en conséquence, de le reconstituer au début de la prochaine session en y désignant, autant que possible, les députés qui y siègent déjà.

Les recommandations touchant les forces canadiennes sous le commandement de l'OTAN, en Europe, sont sans contredit les plus importantes de toutes celles que contient le rapport. Se fondant sur des arguments strictement militaires, le comité propose, en somme, de renoncer au rôle nu-

Des obsèques collectives aux victimes du désastre aérien

STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE, Qué. — Des obsèques collectives ont eu lieu hier, à Ste-Thérèse-de-Blainville, pour le repos des âmes de 82 des 118 victimes de l'écrasement d'un réacteur d'Air-Canada, survenu le 29 novembre dernier.

Des obsèques privées ont été préparées pour les 36 autres victimes.

Un porte-parole d'Air-Canada a déclaré qu'environ 200 personnes, des parents des victimes, se sont rendues à Ste-Thérèse, à bord d'un train spécial partant de Montréal, pour prendre part aux services funéraires qui ont été chantés par des représentants de plusieurs dénominations religieuses. Les restes des victimes ont été enterrés dans un lot, près du lieu de l'accident, qui a été acheté par Air-Canada.

M. Hamel publierait bientôt un rapport sur l'affaire Coffin

par Marcel VLEMINCKX

Il se peut que le procureur général de la province, M. René Hamel, publie un rapport sur l'affaire Coffin entre Noël et le Jour de l'An. Chose assurée, la publication de ce rapport surviendra au plus tard dans la première semaine de janvier.

Au bureau du procureur général, à l'heure actuelle, on colligerait en effet une masse de rapports individuels qui, après plus de 10 ans, font revivre dans ses moindres détails la cause célèbre de Wilbert Coffin, exécuté en février 1956 par suite de l'assassinat de trois Américains dans la forêt gaspésienne.

D'ordre du procureur général, chaque policier appelé en 1953 à participer de près ou de loin à l'enquête autour de ce triple assassinat, aurait rédigé un rapport individuel sur son travail dans cette enquête.

Voir page 2: M. Hamel

L'INDUSTRIE ET LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

Le décret est amendé — 30 à 40 cents de plus pour les ouvriers

QUEBEC — (DNC) — Le ministre du travail M. Carrier Fortin a fait ratifier par le cabinet des amendements au décret relatif à l'industrie et aux métiers de la construction dans la région de Montréal. 41,000 ouvriers sont concernés dans ce décret.

Les taux maxima de salaires sont augmentés dans la proportion de \$0.30 à \$0.40 l'heure, suivant les métiers et occupations. Les augmentations sont échelonnées sur une période de deux ans et demi, la première de 5 cents l'heure entrant en vigueur immédiatement, les autres devant prendre effet à compter des 1er avril et 1er octobre 1964 ainsi que des 1er avril et 1er octobre 1965. Un supplément est

accordé au salarié dont l'occupation comporte plus de risques ou de responsabilités que la normale. Désormais, les employeurs qui paient par cheques devront remettre celui-ci à l'ouvrier au plus tard le jeudi de chaque semaine.

Les articles 108 et 122 du même décret sont amendés pour permettre les remboursements de bénéfices payables

Voir page 2: Le décret

Le comité de la défense recommande: affecter les CF-104, une fois désuets, au transport des troupes

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Le comité parlementaire de la défense, remettant hier son premier rapport à la Chambre au bout de presque sept mois de réflexion sur la politique militaire du gouvernement canadien a proposé de revoir le rôle de notre division aérienne en Euro-

pe, en songeant peut-être à l'affecter au transport des troupes et de matériel, lorsque l'équipement actuel — les bombardiers de reconnaissance CF-104 — sera devenu désuet. Il a suggéré, en outre, qu'on demande à l'OTAN d'assigner à une autre division du commandement européen la batterie Honest John, aujour-

claire offensif confié à nos troupes, encore qu'il consente à étendre celui de la division aérienne jusqu'à ce que son matériel ait perdu son utilité, c'est-à-dire dans trois ou quatre ans. Dans l'intervalle, il

suggère de doubler le rôle nucléaire de la division d'un rôle classique, faisant observer que, dans l'éventualité d'une guerre classique limitée à l'Europe, les escadilles de CF-104, confinées à leur mission d'offen-

sive nucléaire, n'auraient rien d'autant à faire que de se tourner les pouces et de poser la menace d'une riposte nucléaire.

Le comité s'est fait dire, en Europe qu'il était possible, au

prix de légères modifications, d'adapter le CF-104 à un usage classique. Il juge qu'on pourrait en tirer un meilleur parti en l'utilisant à cette double fin, d'autant plus que les

Voir page 2: Le comité

Rusk prévoit des accords limités sur le désarmement avec l'URSS

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk, dans un bilan de son voyage en Europe, a exprimé la satisfaction qu'il avait éprouvée à procéder à des ententes bilatérales avec les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance atlantique à l'occasion de la réunion du conseil ministériel de l'OTAN. Il a exprimé un certain optimisme en ce qui concerne la possibilité d'élargir les ententes avec l'Union soviétique, notamment dans le domaine du désarmement, tout en mettant en garde les journaux à qui il s'adressait, contre la probabilité d'accords sur une échelle très significative.

M. Rusk a longuement parlé du «trou» dans le mur de Berlin qui permet actuellement à des habitants du secteur occidental de visiter les membres de leurs familles résidant dans la partie orientale de l'ancienne capitale allemande.

On se préoccupe cependant dans les milieux américains de l'intérêt politique évident qu'accompagne cette initiative en Allemagne de l'Est alors que du côté occidental celle-ci est considérée comme un geste avant tout d'ordre humanitaire.

Evoquant les entretiens de Paris, le chef du département d'Etat a dit: «L'impression générale qui a prévalu au sein de l'Alliance est que les contacts établis avec l'Union soviétique ont été utiles et qu'ils méritent d'être poursuivis dans le but de rechercher si d'autres terrains d'entente sont possibles».

Il faut cependant reconnaître, a poursuivi M. Rusk, que malgré les difficultés actuelles il importe de faire montre de patience et de persévérance avant que des accords significatifs sur des problèmes plus vastes puissent être trouvés. A ce propos, il a souligné que l'accord sur un arrêt partiel des essais nucléaires n'était pas une fin en soi.

Rappelant que le président Johnson va avoir l'occasion dans les semaines à venir de s'entretenir avec de nombreux dirigeants étrangers, le secrétaire d'Etat a déclaré: «Nous entrons maintenant dans la période des discussions qui vont porter sur l'ensemble des grands problèmes qui se posent en cette année 1964». Parlant de la conférence sur le désarma-

Voir page 2: Rusk prévoit des accords...

Les Communes rejettent

(Suite de la première page)

"C'est l'œuvre de M. Julien Hébert, dessinateur industriel. Elle a été acceptée par la direction de l'Exposition et le gouvernement".

TROP TARD?

M. Marcel Lambert (PC-Edmonton) ne peut pas non plus accepter ce symbole, qui, selon lui réunit les lettres "M" ou "W", pour symboliser "Montréal et World" peut-être, "mais ce n'est pas l'Exposition de Montréal, mais celle du Canada".

"Ce ne sont pas des M mais des lignes qui, par accident, en donnent l'impression", a repris M. Deschatelets.

L'AFFAIRE HAUMONT

Fin d'enquête aux États-Unis

La commission rogatoire formée par la Cour supérieure du Québec pour aller recueillir des dépositions aux États-Unis dans l'affaire Haumont est rentrée à Montréal hier soir venant de Chicago par vol d'Air-France.

En moins de cinq jours, cette commission a siégé à Binghamton dans l'État de New York et à Chicago; elle s'est rendue par ailleurs également dans la métropole américaine. Le commissaire Claude Wagner, accompagné du substitut permanent de la Couronne Me Gérard Laganière et de Me Jean de Brabant, procureur du professeur Roland Haumont, a interrogé de 15 à 20 témoins supplémentaires.

Le professeur Haumont, accusé du meurtre qualifié de son épouse Sheila, en est à l'enquête préliminaire à Montréal.

Dés que les relevés sténographiques auront été reçus de Binghamton et de Chicago, le rapport scellé de la commission sera ouvert à Montréal par le juge Ignace. Des lauriers de la Cour supérieure qui remettra tout le dossier aux fins de l'enquête préliminaire.

Celui-ci espère rendre son jugement dans l'affaire Haumont le 30 décembre, jugement qui décidera si le prévenu doit être envoyé à son procès ou si la preuve accumulée par la Couronne est insuffisante et si il doit alors y avoir non lieu.



Vous rêvez certainement d'un Réveillon du Jour de l'An comme à la maison! TOMMY TOMASSO a résolu votre problème.

POULET COL. SANDERS
NOTRE FAMÉUSE PIZZA
UNE PRÉPARATION SOignée
GRANDE VARIÉTÉ DE CANAPÉS
Pour votre réception des fêtes, pensez PIZZA TOMASSO
Nous servons ouverts "La Voile du Jour de l'An", et toute la nuit pour le réveillon.
N'oubliez pas, un seul numéro RE. 9-5555

VOYAGES - 1964

I — EN TERRE SAINE 14 mars et 31 juillet

Avec Mgr R. Marien et M. Pabbé J. Martucci

Avion : 21 jrs (\$1090.), 24 jrs (\$1240.)

II — EUROPE : 2 mois, 12 pays visités

III — EUROPE et MOYEN-ORIENT

7e voyage des Anciens Normaliens: bateau et av.

Départ : 3 juillet, 62 jrs. \$1197. et \$1570.

S'adresser à :

Voyages Bel-Air Inc., 2155 de la Montagne, V.I. 4-8817;

M.G. BELLEFLEUR, 3973 Montana, L.A. 3-2583

L'EUROPE EN AUTOMOBILE!

Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne:
SIMCA — RENAULT — CITROEN
PEUGEOT — VOLKSWAGEN
PANHAR — FIAT — TAUNUS — ALFA ROMEO, ETC.

Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de financement.

CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITÉS DE VOTRE VOYAGE: Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg

Montréal — 1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-3906 et UN. 1-0200



A nos clients et amis
nos vœux les meilleurs
Santé, Bonheur, Prospérité...
et beaux voyages

Le plus beau cadeau à offrir à votre famille — un voyage : Bermudes, Antilles, Mexique, Europe, Autour du Monde.

CONCÉ DES FÊTES

Note — Notre personnel, étant obligé de voyager souvent pour accompagner nos groupes ou autres raisons, peut difficilement prendre des vacances. Il y aura donc une semaine complète de vacances (Noël ou le Jour de l'An) pour chaque membre du personnel; en conséquence, notre équipe sera réduite et nous aurons besoin de votre indulgence de notre aimable clientèle.

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2 — V.I. 5-8221

Selon M. Gilles Grégoire, (créditiste-La-pointe) il ne faut pas analyser le dessin de façon rationnelle, mais juger simplement s'il plaît à l'œil.

M. Jean-Louis Frénette (CS-Portneuf) est d'avis que le dessinateur a parfaitement rempli sa mission en laissant les gens donner au symbole l'interprétation qu'ils veulent.

Enfin, M. Walter Dinsdale (PC-Brandon-Souris) a suggéré qu'une feuille d'érable soit ajoutée au centre du dessin.

M. Deschatelets a promis de faire rapport des réactions de la Chambre aux autorités de l'Exposition et des suggestions émises, même si le symbole a été déposé au Bureau international des expositions à Paris et imprimé sur la papeterie officielle et qu'il semble qu'on ne puisse rien y changer.

Expo: Ottawa dépensera...

(Suite de la première page)

M. Pearson avait dit à Montréal, au début d'août, que ce pavillon coûterait environ \$21 millions.

M. Diefenbaker et Howard ont tous deux soutenu que les travaux d'aménagement qui ont été effectués sur l'île jusqu'ici sont illégaux, étant donné que la législation de 1962 limite clairement le site de l'Expo à l'île de Montréal. Tous deux ont critiqué le gouvernement pour les délais et les dissensions qui ont eu lieu en ce qui a trait à la planification de l'Expo.

M. Howard a affirmé que le maire Drapeau est l'âme qui anime la planification des travaux: c'est "un gentilhomme qui déteste absolument les Canadiens de langue anglaise".

Le député néo-démocrate a lancé: "sur division" lorsque le bill a été présenté en seconde lecture. Expliquant son opposition, il a déclaré que le projet de loi est irrécusable étant donné que la résolution précédente ne réferait pas aux îles Ste-Hélène et Notre-Dame.

Mais le président suppléant, M. Lucien Lamoureux, a reçu le bill en signalant qu'on ne pouvait s'attendre à ce qu'il tranche des questions géographiques comme celle de savoir si les deux îles artificielles font partie de l'île de Montréal.

M. Deschatelets a déclaré qu'il n'y a eu aucun délai indû. Il a été nécessaire de vérifier minutieusement les circonstances avant de signer les ententes avec la province de Québec et la ville de Montréal. Il a ajouté qu'il n'a jamais été question de reporter à plus tard l'exposition.

Le ministre a révélé que des spécialistes-conseil ont remis aux trois gouvernements concernés, vendredi, le plan d'ensemble et le budget d'équipement de tout le projet. Les documents seraient rendus publics une fois que les trois gouvernements en cause les auront étudiés.

M. Deschatelets a déclaré que seulement trois pays ont officiellement accepté de construire des pavillons lors de l'Expo, mais qu'au moins 25 autres ont exprimé leur intention d'y participer. Il est encore tôt pour les accords officiels à ce sujet, a-t-il précisé. Il n'a pas indiqué le nom des trois pays qui ont accepté.

M. Georges Valade (conservateur de Montréal-St-Marie) a demandé comment on disposerait des pavillons après l'Expo.

M. Deschatelets a répondu que cela sera rendu public lorsque le plan d'ensemble sera rendu public.

Le ministre des travaux publics a fait savoir que le commissaire général adjoint de l'Exposition de Montréal touchera un salaire annuel de \$35,000.

"Quant au commissaire général, M. Pierre Dupuy, il est encore ambassadeur du Canada à Paris et est encore sur la liste de paie du personnel des Affaires extérieures. Au cours du mois de juin, la question sera réglée".

M. Georges Valade (PC-Sainte-Marie) avait demandé à M. Jean-Paul Deschatelets, ministre responsable auprès du gouvernement fédéral des Travaux de l'Exposition les raisons du retard apporté au choix de l'emplacement actuel de l'Exposition, des précisions sur les difficultés actuelles de l'aménagement et des renseignements sur les salaires versés aux administrateurs de la société de l'Exposition.

Le sénat a adopté le projet de loi au cours d'une séance qui a duré trente minutes, plus tard dans l'après-midi. Le sénateur J. Eugène LeFranc (Lib. Québec) a expliqué la mesure. Il n'y eut pas de controverse à la Chambre haute.

M. Hamel...

(Suite de la première page)

Cette décision du procureur général découle de la publication à Montréal d'un ouvrage de Jacques Hébert intitulé "J'accuse les assassins de Cof-fin".

Le procureur général n'a pas voulu, semble-t-il, s'appuyer uniquement sur le dossier du procès Cof-fin, en août 1954, ni sur les dossiers de l'enquête préliminaire et de l'enquête du coroner tenues respectivement à Percé et à Gaspé à la fin d'août 1953 pour faire la lumière sur les attaques portées par Jacques Hébert contre les policiers enquêteurs, les procureurs de la Couronne de l'époque, le juge Gérard Lacroix qui a présidé le procès, les juges de la Cour d'appel et ceux de la Cour suprême.

Chaque policier aurait donc été invité à reconstituer la part qu'il a tenue dans l'enquête policière autour de ce triple meurtre: les jours, les heures de telle démarche, de telle trouvaille, de tel interrogatoire.

C'est en s'appuyant sur ses notes à l'époque, sur les détails qui sont consignés dans les communications privilégiées (rapports secrets des policiers) renfermées dans les classeurs de la Sûreté provinciale que chacun des artisans de l'arrestation, de l'inculpation et de la condamnation de Cof-fin auraient fait ainsi, 10 ans plus tard, le procès minute par minute de leur propre enquête.

L'ampleur de l'attaque de Jacques Hébert, son indignation contre l'administration de la justice à tous ses paliers dans l'affaire Cof-fin ont incité le procureur général à faire la lumière dans tous les détails, même les plus insignifiants en apparence de l'enquête qui a conduit à l'arrestation de Cof-fin il y a 10 ans et cinq mois.

Rusk prévoit des accords...

(Suite de la première page)

ment qui s'ouvre le 20 janvier à Genève. M. Rusk a exprimé l'opinion qu'il sera possible de trouver un terrain d'entente en ce qui concerne certains aspects distincts dans le domaine du désarmement. A ce propos il a notamment cité celui des attaques surprises, mais il a prêté en même temps qu'il n'y avait aucune perspective de s'entendre sur des mesures de désarmement très étendues.

M. Rusk a souligné que divers aspects du problème du désarmement feront l'objet de discussions au sein de l'OTAN avant l'ouverture de la conférence de Genève et qu'elles porteraient notamment sur l'emplacement des postes de contrôle, le personnel qui y sera affecté, la superficie des territoires ou ils pourraient être installés afin, a-t-il dit, "que nous puissions être en possession de ce qui devrait être un système efficace" au moment de la réunion de Genève. Mais il a cependant fait remarquer que l'insistance des votes en vue de lier le principe des postes de contrôle à d'autres problèmes "crée de réelles difficultés".

Quant à l'éventualité d'un pacte de non-agression, on déclarait vendredi dans les milieux officiels américains que celui-ci est essentiellement lié au problème de Berlin et que l'on ne s'attendait pas à ce qu'il ait de nouveaux développements significatifs dans un avenir prévisible.

Enfin, M. Rusk, interrogé sur la signification des réductions unilatérales du budget militaire par l'Union soviétique et les États-Unis, a répondu que dans le premier cas il était quasiment impossible d'évaluer la portée de cette réduction, et que dans le deuxième, les États-Unis maintenaient comme auparavant tous leurs effectifs militaires en Europe.

Le comité...

(Suite de la première page)

risques d'une guerre nucléaire restreinte dans l'ouest de l'Europe sont extrêmement ténus. L'appareil, d'ailleurs, a déjà été converti en un bombardier de reconnaissance de l'intercepteur qu'il était à l'origine. "Son rôle nucléaire exclusif, fait observer le comité, l'empêche de servir d'appui ordinaire aux forces terrestres de l'OTAN". Pour l'instant, la division aérienne n'a que les tiers des appareils qui seront mis à son service et elle ne dispose ni d'armes nucléaires, ni d'armes classiques.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Le comité propose de se pencher dès maintenant sur le rôle qu'il faudra confier à la division quand le CF-104 sera devenu opérationnel. En Europe, il a recueilli l'impression que l'usage de son rôle actuel à l'intérieur du système défensif de l'OTAN n'est pas à la mesure des efforts qu'il requiert du Canada. Il croit qu'il faudrait abandonner la mission nucléaire offensive et affecter la division au transport de matériel et de personnel.

Hausse du PNB de 5½ ou 6% en douze mois

OTTAWA. — Le produit national brut (valeur totale de tous les biens produits et services assurés) a augmenté au cours du troisième trimestre de 1963 à un taux qui porte la moyenne annuelle à \$43 milliards. Le Bureau fédéral de la statistique précise qu'une hausse de 1,3 pour cent s'est produite entre le 2e et le 3e trimestre de l'année, hausse de 4¼ p.c. depuis la fin de 1962, et de six pour cent depuis septembre 1962.

Si une nouvelle hausse, de l'ordre de un pour cent, intervenait entre le troisième et le quatrième trimestre de la présente année, déclare le BFS, la hausse totale pour l'année entière serait de six pour cent. S'il n'y avait pas de hausse entre le 3e et le 4e trimestre, l'accroissement annuel du PNB serait quand même de l'ordre de 5½ p.c.

Radio-Canada...

(Suite de la première page)

anglaise (CBL, CIBC, CHUM, CFB, CKEV, CKPH et CHFI) qui devraient Toronto, ainsi qu'un grand nombre de stations américaines et FM. La radio de langue anglaise, ajoute M. Fraser, sature la région de Toronto. CIBC a l'auditoire le plus faible parmi ceux des stations canadiennes dans cette zone de rayonnement. Lorsque CIBC deviendra station du réseau français en octobre prochain, la station CBL mettra encore le programme national en langue anglaise à la disposition des auditeurs de la région.

Radio-Canada est convaincue que la seule méthode de réaliser un poste entièrement français du point de vue technique, sans trop engager de frais, consiste à utiliser l'émetteur de CIBC.

La population francophone qu'il faut desservir, continue M. Fraser, est éparpillée dans le secteur compris entre la Côte du Saint-Laurent et Oshawa dans l'Est, et toute la péninsule du Niagara et les rives du lac Érie. CIBC occupe la seule bande de fréquence libre et a seule la puissance voulue pour atteindre ces populations.

La population d'expression française desservie par CIBC constitue le plus nombreux groupe de Canadiens anglais ou français — qui soit encore privé du programme national dans sa langue maternelle. Ce groupe englobe 163.000 personnes qui comprennent les français, dont 67.000 donnent le français comme leur langue maternelle.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à titre de station locale. En soirée, elle diffuse quelques émissions françaises et met en ondes quelques émissions d'éducation des adultes à titre expérimental.

M. Fraser rappelle que CIBC a été mise en service en 1944 comme station locale du réseau Dominion de Radio-Canada. Ce rôle a pris fin en octobre 1947, avec la fusion des deux réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada. Depuis lors, CIBC fonctionne le jour à

Québec établira une deuxième raffinerie de sucre, à Joliette

Le gouvernement établirait une deuxième raffinerie de sucre dans la province, cette fois à Joliette. Présentement, il n'y a qu'une raffinerie dans le Québec, à St-Hilaire.

Selon les experts, les terres de la région de Joliette sont excellentes pour la production de la betterave. Plusieurs producteurs de cette partie de la province transportent présentement leurs betteraves à la raffinerie de St-Hilaire.

Entre temps, le ministre de l'Agriculture, M. Courcy, a annoncé hier l'octroi de bonis de \$1.50 la tonne pour la récolte de betteraves de 1962 et de \$3 pour celle de 1963. M. Courcy est également président de la Corporation de la raffinerie de sucre de Québec.

La mesure représente un débourse total de \$558,800.

La mauvaise température qui a sévi lors de la récolte de 1962 a eu pour effet de rendre leur conservation difficile et, par le fait même, de réduire la teneur en sucre. Elle était de 14.03 p.c. en 1962 et la récolte de cette année donne 15.25 p.c.

C'est le prix de vente du sucre qui a compensé quelque peu pour les pertes de 1962, a fait savoir le ministre.

Le boni de \$220,678 sur les 147,119 tonnes de betteraves de 1962 sera payé à la fin de janvier 1964.

Le boni de \$338,000 sur les 112,700 tonnes de 1963 sera payé en deux versements égaux, à des dates qui seront déterminées plus tard. La qualité des betteraves et la plus haute teneur en sucre, de même que la vente d'une partie de la production au prix qui a prévalu jusqu'à maintenant ont permis ces bonis.

La raffinerie a été installée par le gouvernement à St-Hilaire, il y a une vingtaine d'années. Il y a quelques semaines, on avait communiqué qu'on y travaillait 24 heures par jour pour traiter la récolte de l'année et qu'on espérait terminer avant 1964.



Le Dr André Davignon, directeur du laboratoire d'hémodynamique de Ste-Justine, explique au président du bureau médical de cette institution, le Dr Raymond Labrecque, les dispositions nouvelles du laboratoire qui assureront plus de précision dans les diagnostics sur les malformations cardiaques des enfants. (Photo Le Devoir)

GRÂCE AU RÉAMÉNAGEMENT D'UN LABORATOIRE

Ste-Justine offrira aux enfants des diagnostics plus précis sur le cœur

L'hôpital Ste-Justine vient de transformer son laboratoire d'hémodynamique de manière à assurer un diagnostic beaucoup plus précis aux enfants souffrant de malformations cardiaques.

L'inauguration du nouveau laboratoire a eu lieu hier soir en présence de nombreuses personnes des milieux hospitaliers. Chaque année, quelque 200 enfants présentant des symptômes de malformation du cœur passent par ce laboratoire où un appareil de cinéangiographie permet de filmer le passage du colorant opaque aux rayons-X dans les différentes cavités du cœur.

Le laboratoire vient d'être complètement rénové et grâce à l'achat et à l'installation de nouveaux appareils, offre aux patients les facilités diagnostiques les plus modernes.

Parmi les améliorations apportées, on note une disposition entièrement originale des différents appareils scientifiques. Cette disposition unique en Amérique du Nord permet, en plaçant l'amplificateur d'images, la caméra de télévision et la cinécaméra sous la table, plutôt qu'immédiatement au-dessus du patient d'avoir accès à lui de tous les côtés à la fois. Ceci est particulièrement important en pédiatrie. De plus, le tube à rayons-X se trouve désormais à une assez grande distance au-dessus du patient, ce qui facilite le travail de l'anesthésiste et de l'opérateur durant la procédure, sans compter que l'enfant est beaucoup moins effrayé au départ.

Parmi les changements apportés, on remarque également l'addition d'un appareil d'angiographie Elema Biplan, qui aide à obtenir des diagnostics plus précis. Un nouvel enregistreur médical permet, de son côté, l'application des dernières techniques graphiques au diagnostic des malformations congénitales. L'ensemble est dorénavant

La Cour supérieure rejette une demande de United Aircraft — Syndicat reconnu

Le juge Roger Ouimet de la Cour supérieure a rejeté une demande d'un bref de prohibition faite par la United Aircraft contre la Commission des relations ouvrières du Québec au sujet du certificat de reconnaissance syndicale accordé aux quelque 1800 employés de l'entreprise le 18 octobre dernier.

La United Aircraft demandait à la Cour de reconnaître que la CRO avait outrepassé sa juridiction en accordant un certificat de reconnaissance à la section locale du syndicat international des travailleurs de l'automobile de l'Ontario et des instruments aratoires (CTC).

Le syndicat local avait déposé une première requête en reconnaissance le 3 janvier 1963, et la compagnie avait contesté cette requête, alléguant que le syndicat n'avait pas l'adhésion de la majorité des employés.

Le premier mars, le syndicat soumettait une nouvelle requête en certification et le 7 mars la CRO acceptait le retrait de la première requête. La commission a tenu une audience sur la deuxième requête le huit juillet, et à ce moment la compagnie a contesté la requête en fait va-t-elle à la Cour supérieure en vue de faire annuler la décision de la commission.

Après que la CRO eut accordé un certificat de reconnaissance au syndicat local le 18 octobre, la compagnie a fait appel à la Cour supérieure en vue de faire annuler la décision de la commission.

Le juge Roger Ouimet de la Cour supérieure a rejeté cette demande le 16 décembre. Le juge a fait valoir que selon la jurisprudence un bref de prohibition a pour but d'empêcher que se fasse quelque chose qui ne devrait pas se faire, lorsqu'il y a une situation d'urgence, et ne doit d'aucune façon servir à réviser les jugements d'une instance inférieure.

En outre, le juge Ouimet a souligné que rien dans la loi des relations ouvrières ne prévoit de procédure précise pour la CRO dans le cas d'un amendement à une requête en certification. Il a fait remarquer également que la compagnie United Aircraft avait eu toutes les chances voulues d'exprimer son point de vue devant la CRO et que le principe voulant que toutes les parties soient enten-

dues avait été plus que respecté. Le certificat de reconnaissance du syndicat local des travailleurs de l'auto, de l'aéronautique et des instruments aratoires se trouve donc à être maintenu. Il est à noter que ce syndicat, qui compte 59 sections locales groupant quelque 60,000 membres au Canada, recrute la plupart de ses membres parmi les travailleurs de l'automobile en Ontario et que le syndicat local de Longueuil est la section la plus importante en dehors de l'industrie de l'automobile.

Le comité de la constitution s'attend à recevoir une quarantaine de mémoires

QUEBEC — (DNC) Le comité parlementaire de la constitution s'attend à ce qu'une quarantaine d'associations et de groupements divers lui présentent des mémoires d'ici le 31 mars prochain. Plus de vingt-cinq de ces associations et de ces groupements ont jusqu'à maintenant fait connaître officiellement au comité leur désir de lui soumettre une opinion écrite sur les sujets qui relèvent de son mandat. De plus, une trentaine de personnes veulent présenter un mémoire à titre individuel.

Le secrétaire du comité parlementaire M. Claude Morin, sous-ministre des affaires fédérales - provinciales, a déclaré qu'au cours des dix derniers jours, il avait reçu une abondante correspondance du public au sujet du comité parlementaire. Il doit d'ici peu transmettre aux membres du comité la liste complète des groupements et des personnes qui vont soumettre des mémoires.

M. Morin a récemment rencontré le directeur de l'Institut de droit public de l'université de Montréal pour faire entreprendre les études juridiques dont le comité parlementaire aura besoin. L'Institut fera appel à de nombreux spécialistes. On examinera, entre autres, les formes de constitutions fédérales ou les parties constitutives jouissent de statuts différents, les avantages et inconvénients qu'il y aurait à étendre à d'autres domaines la compétence législative de la province de Québec, ainsi que la capacité internationale des provinces canadiennes. Il convient en passant de noter que ce sera la première fois au Québec que se poursuivront, de façon aussi étendue, des études juridiques de cette nature.

D'autre part, certaines études économiques seront confiées aux services gouvernementaux eux-mêmes, notamment les effets sur l'économie québécoise de la politique monétaire, fiscale et commerciale du gouvernement fédéral, ainsi que les avantages et désavantages du libre-échange et du protectionnisme interprovinciaux.

CONFLAGRATION

QUEBEC — Un incendie qui a nécessité trois alertes faisait hier soir, rage dans des immeubles de la petite Place d'Armes, en face du Château Frontenac. Les flammes ont débuté dans une agence de voyage, le Québec Travel Bureau, et se sont propagées rapidement jusqu'au toit de l'édifice. Des ouvriers venaient de quitter l'immeuble où ils effectuaient des travaux de restauration, quand l'incendie s'est déclaré, en fin d'après-midi. Privés d'électricité, quelques boutiques avoisinantes ont été forcées de fermer leurs portes.

Annette Fortier, à l'office de tourisme canadien en France

OTTAWA — Mlle Annette Fortier, agent de relations extérieures du bureau d'information touristique de la province de Québec à New York depuis 1950 a été nommée premier agent de publicité touristique de l'office de tourisme du gouvernement canadien en France.

La nouvelle a été annoncée hier par le ministre responsable de l'office du tourisme, M. Mitchell Sharp.

Mlle Fortier, qui possède une vaste expérience dans le domaine de la publicité touristique et parle cinq langues, est née à Ste-Claire, au Québec, et a passé son enfance à La Tuque. Elle a étudié à l'université Laval, à l'université Columbia et à l'université de Mexico.

Elle parle français, anglais, espagnol, portugais et russe.

St-Joachim: le comité d'aide lance un appel à tout le pays

ST-JOACHIM DE TOURELLE — Le comité d'assistance aux sinistrés de St-Joachim de Tourelle a lancé un appel à la générosité de tous les Canadiens pour venir en aide à 268 personnes que le désastre a laissées sans abri.

Quatre personnes ont été tuées lorsque le sol a glissé dans le fleuve et sept maisons ont été englouties. Plusieurs autres ont dû être abandonnées parce qu'elles sont menacées de subir le même sort.

Le comité songe à demander un don substantiel du gouvernement provincial en vue de soulager les 55 familles qui ont dû abandonner leurs logements. Il faudra évacuer encore 24 autres familles. Le gouvernement a déjà donné \$10,000.

Flintkote: 150 mineurs sans travail pour le temps des Fêtes

THEFTORD MINES — La compagnie minière "Flintkote" interrompra toutes ses opérations du 28 décembre au 7 janvier prochain, a annoncé hier un porte-parole de la compagnie. Cette décision a été prise en raison d'un surplus d'amiante qui existe présentement.

La décision de la compagnie "Flintkote" touche 151 employés qui seront sans travail du 28 décembre au 7 janvier. Les sociétés "Asbestos Corporation" et "Johnson Co. Ltd.", de Theftord Mines, ont annoncé déjà des décisions identiques. Le nombre des mineurs qui seront sans travail, dans la région de Theftord Mines, durant la période des fêtes, sera donc porté, par la décision de la compagnie "Flintkote", à 1,725.

Le président du Jeune commerce: "Nous ne sommes pas séparatistes"

SHERBROOKE — M. Roger Laliberté, président de la Fédération des Jeunes Chambres de Commerce du Québec, a déclaré que la Fédération qu'il préside n'est "nullement séparatiste".

M. Laliberté commentait, dans une interview, une résolution prise par la Jeune Chambre de Boucherville, qui condamne l'idée de la désaffiliation de la Fédération des Jeunes Chambres de Commerce du Québec de la Fédération nationale du Jeune Commerce.

Affirmant que l'organisme qu'il présente n'est "nullement séparatiste", M. Laliberté a signalé "qu'il fût au contraire à déprovincialiser notre mouvement en l'amenant à s'intéresser directement aux minorités françaises qui vivent dans d'autres provinces que le Québec."

M. Laliberté a signalé hier que l'ultimatum lancé par la Fédération des Jeunes Chambres de Commerce, ultimatum qui demande de réorganiser le Jeune Commerce national selon des structures binationales et non plus provinciales, expire le 31 décembre prochain.

Trois policiers sont suspendus à Ottawa

OTTAWA — L'inspecteur Borden Hobbs, le sergent-détective Carl Norton et le détective Tom Beggan de la force policière municipale d'Ottawa viennent d'être suspendus par le directeur Réginald Axcell. Ils auraient conçu un cambriolage pour en appréhender ensuite les auteurs.

Ce cambriolage devait avoir lieu à la demeure de M. Benjamin Achbar, un homme d'affaires prospère d'Ottawa. L'enquête dans cette histoire sera menée par la Commission provinciale de police de l'Ontario qui a dépêché à Ottawa son enquêteur-chef W. H. Clark assisté de l'inspecteur Gordon Smith du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté provinciale de l'Ontario.

Florian Lemieux, âgé de 36 ans, Jean-Guy Guindon, âgé de 30 ans d'Ottawa, ont été appréhendés le 17 novembre dernier alors qu'ils pénétraient dans la demeure de M. Achbar; ainsi que Royal Bard, âgé de 33 ans, de Hull-sud. Les deux premiers ont protesté de leur innocence, le second a reconnu sa culpabilité et a été condamné à trois ans de pénitencier. Depuis, toutefois, il a décidé d'en appeler de sa peine. C'est d'ailleurs Bard qui, le premier, aurait timidement dévoilé le piège policier; il aurait été corroboré depuis par les dires d'un autre policier d'Ottawa. D'où l'enquête de la Commission de police.

L'autoroute sera ouverte de St-Jérôme à St-Sauveur à compter du 27 décembre

La nouvelle section de l'autoroute des Laurentides qui est en construction depuis environ un an sera ouverte à la circulation en partie, c'est-à-dire de St-Jérôme à St-Sauveur, à partir du vendredi 27 décembre, mais le péage sur cette nouvelle partie ne commencera que le 1er janvier.

Une cérémonie spéciale pour marquer cette inauguration aura lieu le vendredi, 27 décembre, à deux heures de l'après-midi au poste de péage de Prévost sous la présidence du ministre de la voirie M. Bernard Pinard, et du ministre du tourisme, M. Lionel Bertrand.

En annonçant la nouvelle, le président de l'Office des autoroutes, M. Guy Poliquin, a précisé que c'est à la demande du public et pour accommoder les skieurs que l'on travaille depuis des mois à rendre carrossable des cet hiver le plus long trajet possible de cette nouvelle section, qui à l'été, sera ouverte jusqu'à Ste-Adèle.

La section de route en usage cet hiver est longue de dix milles dont six ont un fini de béton complètement terminé. L'autre partie est revêtue de trois pouces d'asphalte, couche de fond à laquelle on ajoutera une autre couche semblable au printemps.

M. Poliquin a insisté sur le fait qu'on pourra utiliser cette nouvelle section seule-

ment pour se rendre à Prévost, au Lac Guindon, au centre de ski Avila et à St-Sauveur. À chaque sortie, on indiquera les centres de ski accessibles.

Comme cette route sera à deux voies seulement, les automobilistes seront invités à collaborer d'une façon toute spéciale avec la police de l'autoroute pour maintenir l'ordre et éviter des accidents. À cette fin, l'Office considère que tous les chauffeurs de voitures doivent s'imposer une prudence exceptionnelle. C'est pourquoi il a édicté pour cet hiver le règlement spécial suivant:

- 1 — la vitesse maximum sera de 50 milles à l'heure;
- 2 — la vitesse minimum sera de 40 milles à l'heure;
- 3 — tous les véhicules doivent circuler sur la voie de droite et n'utiliser la voie de gauche que pour un dépassement, selon les conditions ordinaires de prudence.

L'application de ces règlements sera suivie de façon toute particulière par la police de la route sur cette nouvelle section, car on veut éviter à tout prix que les automobilistes, qui peuvent filer à 70 milles à l'heure jusqu'à St-Jérôme ne soient trop tentés de faire de même jusqu'à St-Sauveur.

Un certain volume de bois.

Ce projet donnera du travail à 167 hommes dans les 5 parois mentionnées plus haut, pour une période de 36 jours. Il sera exécuté sous la surveillance d'un ingénieur forestier et de 4 gardes du ministère des terres et forêts.

M. Courcy espère que ce projet entrera dans le cadre des ententes intervenues avec Ottawa au sujet de la loi ARDA.

Le message du maire Jean Drapeau et de M. L. Saulnier: Montréal s'achemine vers la destinée que lui dictent l'histoire et la géographie

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré dans son message de Noël et du nouvel An que la métropole "s'achemine à grands pas vers la destinée que lui dictent la géographie et l'histoire: celle d'une grande ville digne de l'émence qu'elle occupe au Canada et dans le monde entier".

M. Drapeau a dit que l'année 1963 restera sans doute mémorable dans nos annales municipales par les entreprises qui ont été poursuivies dans l'intérêt de la collectivité. Il a souligné particulièrement l'aménagement des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, l'inauguration de la grande salle de la Place des Arts, les travaux de construction du métro et l'addition du nouveau quartier Rivière-des-Prairies.

"Voilà autant d'événements, dit le maire, qui illustrent l'ampleur et la diversité des améliorations en voie de se réaliser."

Parlant de l'année qui s'en vient, M. Drapeau a souhaité que 1964 "soit le témoin de nouvelles étapes dans l'édification de la cité future".

"Nous serions peut-être tentés de nous enorgueillir de la grandeur de la tâche que nous accomplissons, mais nous ne devons pas oublier qu'il s'agit là d'une entreprise collective à laquelle nous concitoyens apportons leur précieuse contribution", dit le maire.

Le maire Drapeau a présenté ses vœux à tous ceux qui collaborent avec lui dans l'administration de la ville, aux membres du conseil municipal, aux fonctionnaires et employés et les a invités d'une manière pressante "à continuer plus que jamais à faire preuve de dévouement qu'ils ont jusqu'ici manifesté au bien-être des citoyens et au progrès de la ville".

A tous les Montréalais, M. Drapeau exprime ses sentiments de reconnaissance pour les nombreuses marques de coopération et d'encouragement dont ils ont gratifiés les administrateurs de la ville au cours de l'année qui s'achève.

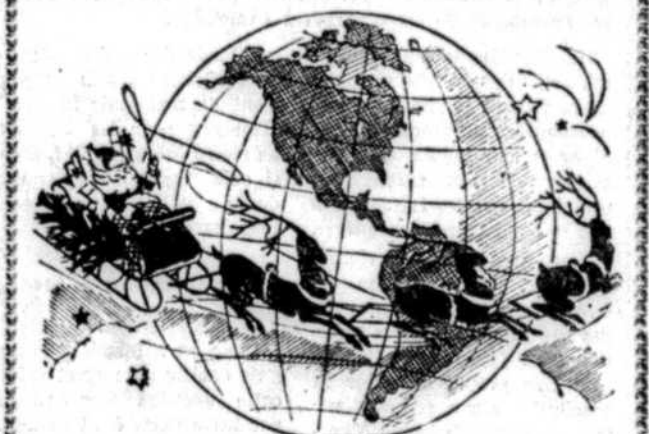
M. Lucien Saulnier Pour sa part le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a insisté dans son message sur l'atmosphère d'harmonie et de compréhension qui règne à l'hôtel de ville et qui est indispensable à l'atteinte de l'objectif que s'est fixé l'administration.

Rappelant qu'il y a eu des réalisations fécondes en 1963, M. Saulnier déclare: "Nous voulons que cette marche vers le progrès s'accroisse davantage en 1964 et nous multiplions nos efforts pour faire de Montréal une des grandes capitales du monde".

M. Saulnier dit que l'œuvre poursuivie est un travail d'équipe. "Nous savons, dit-il, que la collaboration de tous les employés municipaux nous est acquise, et je profite de l'occasion pour leur redire combien nous apprécions leur appui et le climat dans lequel, tous ensemble, nous travaillons pour assurer à tous les Montréalais la part de prospérité économique que peuvent répandre nos initiatives".

ATERRISSAGE

SHERBROOKE — Un North Star quadrimoteur de l'ARC a fait un atterrissage d'urgence à l'aéroport municipal de Sherbrooke jeudi: deux de ses moteurs ont eu une panne en survolant le Maine. L'avion volait de Terre-Neuve vers Toronto et transportait un Esquimaux malade et 10 autres personnes. Un autre avion de l'ARC a conduit tous ces gens dans la Ville-Reine.



Les voyages Malavoy

vous souhaitent

• un JOYEUX NOEL
• une BONNE ANNEE
ET LE VOYAGE...
de vos rêves!

NEVROSE D'ANGOISSE

(Avis important)
Faites venir gratuitement le catalogue de 57 pages illustrant l'œuvre complète (51 volumes) d'un psychologue diplômé en psychologie et pédagogie et très connu de Montréal: André La Rivière. Pour la période des Fêtes volumes offerts à 50% de réduction.

L'auteur expose dans ses ouvrages son expérience de plus de 76,000 heures de consultations auprès des personnes tendues, inquiètes, obsédées, anxieuses, malheureuses.
C'est une présentation des Editions Psychologiques Eng., (Thérèse Codin, directrice générale) 3426 ave Marcell, N. D. G. Montréal, H. 8-3412 et H. 8-0374.

UN LIVRE DE CHOIX
S'ACHETE
a la page
1481 MANSFIELD
VI. 2-4963
Ouvert le soir jusqu'à 9h.
sauf le samedi

EDITORIAL

Les minorités françaises au Canada (1)

A mesure que se précise le mandat de la commission Laurendeau-Dunton, le problème des minorités françaises situées en dehors du Québec apparaît comme l'un des plus graves auxquels devra faire face l'organisme d'enquête.

Lors de la rencontre de l'ACELF tenue à Québec samedi dernier, on a émis à ce propos les vues les plus extrêmes. Pour les uns, les minorités sont le rempart du Québec dans la Confédération et le Québec serait le premier à souffrir de l'abandon de ces groupes. Pour les autres, Québec ne doit pas se laisser distraire, dans la poursuite autonome de son destin, par le souci obsédant des Canadiens français de la diaspora.

Ce débat soulève deux problèmes distincts. Le premier se pose au plan privé et a trait aux rapports que les Québécois peuvent entretenir, indépendamment des gouvernements, avec leurs compatriotes des autres provinces. Le deuxième se situe au plan public: il a trait au statut des minorités dans la Confédération.

Sur cinq millions et demi de Canadiens de langue française, environ les trois-quarts vivent dans le Québec. Plus d'un million et un tiers sont dispersés dans le reste du pays. De ce dernier nombre, 25% se trouvent dans les Maritimes, 50% en Ontario et 25% dans les provinces de l'Ouest.

Chacun de ces groupes régionaux forme une entité culturelle distincte. Les Acadiens refusent d'être considérés comme des Canadiens français purs et simples. Les Franco-Ontariens ont une mentalité fort différente de la mentalité québécoise. L'homme de l'Ouest est un type encore plus éloigné de celui du Québec; il a pris goût au grand air des plaines, aux distances énormes qui séparent un village de l'autre.

La qualité de la vie française varie beaucoup d'un groupe à l'autre. Dans les régions rurales du Manitoba, du Nouveau Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, les francophones se sont créés un cadre de vie qui évoque fortement celui du Québec. Ils réussissent, grâce à leur homogénéité, à se donner une vie sociale et paroissiale à peu près française et tirent même un assez bon parti de régimes scolaires pourtant peu favorables à la vie française. Dans les centres urbains, les francophones, ne serait-ce qu'à cause du travail professionnel et de la vie économique, participent davantage à la vie du milieu anglophone qu'ils sont noyés; chez les jeunes en particulier, on constate un net glissement vers l'anglicisation, une détérioration dramatique de la langue et de la culture françaises.

On peut entretenir les idées qu'on voudra sur les implications sociologiques de cette situation. Il reste qu'au plan privé, on est en face d'un fait vital qui commande le respect. Si le Canadien de langue française établi à Rivière-la-Paix décide de continuer à parler le français dans son milieu et d'élever ses enfants dans cette langue, il encourt certes des risques économiques et sociaux que lui épargnerait une option plus facile, mais

il exerce un droit sacré que nul ne saurait lui contester.

C'est pourquoi les Québécois se sont toujours sentis solidaires de leurs compatriotes des Maritimes, de l'Ontario et de l'Ouest. Indépendamment de toute considération juridique, ils ont entendu la voix de l'instinct profond qui les relie à ces derniers et se sont fait un devoir de leur venir en aide.

Bien avant les prises de conscience plus cérébrales d'aujourd'hui, il s'est organisé des échanges de toutes sortes entre Québécois et francophones de la diaspora. Ces échanges ont souvent pris la forme de campagnes spectaculaires, comme par exemple la création de la radio française dans l'Ouest, les souscriptions en faveur de l'établissement rural dans le nord de l'Ontario et de l'Alberta et les revendications toutes récentes en faveur d'une station radiophonique française à Toronto.

Mais il s'est aussi instauré, entre Québécois et Canadiens de langue française du reste du pays, des rapports de travail que n'ont pas toujours vus ceux qu'obsède la politique d'abord. Dans le domaine de la coopération, de l'action catholique, de l'éducation formelle et de l'éducation des adultes, on a vu se constituer, en vertu de la règle du parallélisme culturel qui formulait dès 1945 le père Georges-Henri Lévesque, des organismes nationaux de langue française exerçant leur action d'un bout à l'autre du pays.

A titre de militant dans l'un ou l'autre de ces secteurs d'action "privée", je visai-tout souvent mes compatriotes de l'Ouest et des Maritimes. On feignait au début de se méfier de moi parce que j'étais "Québécois". Je me scandalisais, de mon côté, de l'incompréhensible patois que parlaient les jeunes travailleurs de Moncton et de Saint-Paul. Mais il suffisait d'un séjour un peu prolongé dans ces milieux pour découvrir, par-delà les apparences un peu rudes, une vie qui, ballottée de tous côtés, ne demandait qu'à être rendue à elle-même et à s'épanouir suivant son type original.

Les rapports privés entre le Québec et le reste du Canada français furent longtemps laissés à l'initiative de l'Eglise et des groupes "patriotiques". Cela créait le double danger d'une survivance trop dominée par le clergé et d'un patriotisme fermé aux problèmes sociaux et économiques.

La création d'organismes comme l'ACELF, le Conseil canadien de la coopération, l'Institut canadien d'éducation des adultes, l'Action catholique canadienne, a tendu à "démystifier" les rapports, à asseoir davantage la coopération sur des données objectives et des problèmes réels.

Ceux qui ont participé à ces expériences, qu'ils soient du Québec ou de la diaspora, sont convaincus qu'elles doivent être, non pas abandonnées, mais poussées plus loin. Voilà une première ligne d'action à laquelle la commission Laurendeau-Dunton ne saurait demeurer étrangère.

Claude RYAN

P.S. — La deuxième tranche de cet article paraîtra lundi.

La base d'Air-Canada à Winnipeg

Une délégation que dirigeait M. Roblin s'est rendue à Ottawa mardi dernier pour demander au gouvernement fédéral de forcer la société Air-Canada à maintenir sa base d'entretien à Winnipeg. Démarche assez étonnante puisque cette ville vient d'obtenir le maintien pour une dizaine d'années de cette base que les experts avaient recommandé de transporter à Montréal.

Mais les Manitobains ne sont pas satisfaits de cette victoire; ils réclament la promesse que la base sera maintenue à Winnipeg même après que les avions Viscount auront été remplacés par les futurs DC-8 que la compagnie va acquérir.

Bien que Winnipeg vienne d'obtenir une concession extraordinaire, M. Pearson n'a pas osé répondre que la question était déjà réglée; il a au contraire promis d'étudier la possibilité d'une enquête sur le transport de la base à Montréal, et il a même exprimé l'intention de son gouvernement de favoriser le maintien de la base à Winnipeg le plus longtemps possible. Attitude fort conciliante et chaleureuse, bien différente de celle qu'il a adoptée à l'égard de Montréal dans le débat récent.

Pour le choix d'un nouvel avion, le gouvernement fédéral a voulu laisser à la compagnie de la couronne l'entière liberté d'opter pour le DC-8, parce que c'était un problème technique et que les experts devaient décider quel appareil était le plus avantageux pour les besoins d'Air-Canada. Les aspects politiques du problème ont été écartés, notamment le risque d'accentuer le chômage dans le Québec qui en souffre déjà plus que les autres régions du pays.

Quant à la base d'entretien de la compagnie, les experts avaient conseillé de la transférer de Winnipeg à Montréal. Or dans ce cas, les implications politiques ont prévalu

BLOCS NOTES

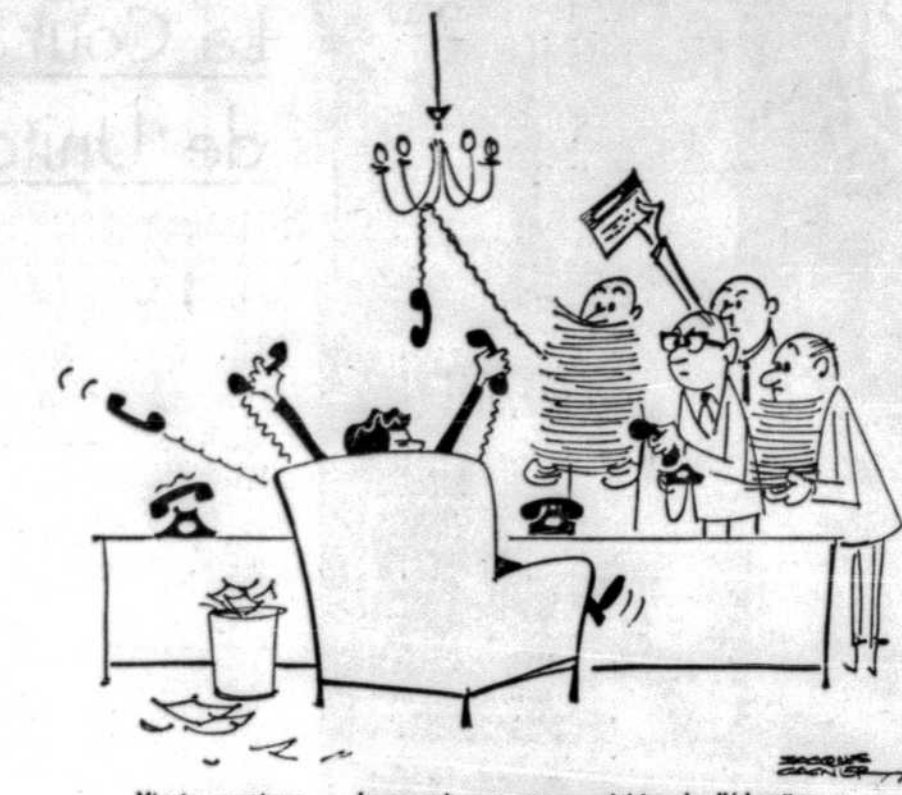
accroît l'efficacité parce que la décision des experts et de la compagnie favorise Montréal.

Le Québec aurait alors raison de se plaindre que M. Pearson applique deux poids et deux mesures, qu'on respecte les principes quand ils jouent contre nous mais qu'on leur donne des entorses quand ils nous favorisent.

Le Conseil de Sécurité

Juste avant de clore sa dix-huitième session, au début de la semaine, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par une forte majorité: 97 voix contre 11 et quatre abstentions, deux résolutions qui recommandent des amendements à la Charte internationale. L'une pour porter de 11 à 15 le nombre des membres du Conseil de sécurité, et l'autre pour porter de 18 à 28 le nombre des membres du Conseil économique et social.

Ces votes sont le résultat d'une offensive conduite depuis plusieurs années par le bloc afro-asiatique, et plus récemment par le bloc africain qui est devenu le plus nombreux dans l'Assemblée. Mais ces résolutions risquent de n'avoir aucun effet. La Charte stipule à l'article 109 la procédure d'amendement: pour convoquer une conférence de révision de la charte, il faut un vote des deux tiers de l'Assemblée générale et un vote favorable de sept membres du



Minute, messieurs... Je ne suis pas encore ministre de l'éducation

À LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

L'Europe, exemple ou proie?

Par André FONTAINE

"Va-t-on rompre à Bruxelles? La prochaine conférence de presse du général de Gaulle sera-t-elle une réédition de celle du 14 janvier dernier?" A ces questions qui dominent les conversations des quarante ministres venus à Paris pour les assises hivernales de l'O.T.A.N., M. de La Palice répond que c'est affaire de volonté politique. Si l'on est décidé à s'entendre, les experts, qui en ont vu d'autres, sauront bien surmonter les multiples obstacles que suscitent les intérêts contradictoires des agricultures française et allemande.

M. de La Palice ayant comme à l'habitude le bon sens pour lui, c'est sur l'existence de cette volonté politique qu'il convient donc de s'interroger aujourd'hui. A s'en tenir aux déclarations des uns et des autres, il y a tout lieu d'être rassuré. Du général de Gaulle, à M. Spaak, tous ne parlent que de la "vraie" Europe. Et ce ne sont pas la propage de circonstance. Il y a à propos des hommes d'Etat responsables du continent ont compris que la tragédie de 1939-1945 était d'abord une guerre civile européenne, et qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'éviter le retour que d'établir une union durable entre ceux qui, vainqueurs ou vaincus d'un jour, en avaient surtout été les victimes.

Ce n'est pas tout malheureusement que de vouloir faire l'Europe. Il faut encore s'entendre sur ses contours, sur la méthode et le rythme de son unification, sur ses rapports avec les deux puissances qui l'opposent de leurs idéologies, l'étendue de leurs territoires et l'immensité de leurs ressources ont promues au rang de chefs de file de la guerre froide. Autant de problèmes, autant de contradictions.

LES CONTOURS: puisque le rideau de fer interdit depuis quinze ans de faire ce que Georges Bidault appelait "l'Europe de la géographie", c'est essentiellement le cas de l'Angleterre qui se pose. L'affaire est peut-être moins compliquée qu'il n'y paraît: le début de l'année, d'abord, il n'y a pas d'urgence puisque le gouvernement Home n'entend pas poser à nouveau sa candidature au Marché commun avant les élections générales de 1964. Il est donc hors de question de le pousser à l'acte. Mais le général lui-même n'a-t-il pas déclaré en 1951, dans une conférence de presse célèbre, que chacun des Etats membres de la confédération devrait déléguer au pouvoir fédéral commun "une part de sa souveraineté. Ceci, en particulier, ajoutait-il dans le

style qui lui est propre, dans la matière économique, dans la matière de la défense et dans la matière de la culture"? A-t-il renié ce point de vue? Les propos tenus par MM. Pompidou et Couve de Murville, l'été dernier, quant à un développement possible, dans l'avenir, de l'Europe dans un sens fédéral, les allusions faites ici ou là à une force de discussion européenne, autorisent à penser le contraire. La encore le véritable problème est ailleurs: il est dans la nature des rapports de l'Europe avec l'Amérique. Car ce que nous ouvrons, le général de Gaulle, c'est que le fédérateur ne puisse être, pour le moment, qu'américain.

LES RAPPORTS AVEC LE MONDE EXTERIEUR: c'est donc là la question essentielle. S'il est vrai que, comme l'a dit le général après l'historien Henri Martin et Guillaume Apollinaire, l'Amérique est la "fille de l'Europe", il est non moins vrai que l'Europe actuelle est la fille de l'Amérique. C'est elle qui a fait passer du domaine des rêves à celui des réalités, en mettant comme condition à l'aide Marshall l'entente des bénéficiaires sur sa répartition. La question est de savoir quelles sont les intentions profondes de Washington à l'égard de l'Europe, et c'est sur ce point que le désaccord est total entre le président de la République française et la totalité des autres membres de l'organisation atlantique. Pour lui, Washington entend maintenir indéfiniment son "protectorat" sur le vieux continent, sans pour autant l'assurer d'une protection absolue automatique, et en viendrait même, à l'en croire, à considérer le Marché commun comme un adversaire plutôt que comme le partenaire égal célébré par M. Kennedy. Pour eux, les Américains n'ont cherché, en dehors de tout esprit de domination, qu'à rendre à l'Europe les moyens de sa puissance et de sa prospérité dans l'idée de l'associer aux responsabilités, comme aux charges, de la défense commune.

Aux yeux de Charles de Gaulle, le monde est toujours ce qu'il n'a cessé d'être: une jungle de nations où chacun n'a en tête que la défense de ses propres intérêts. Aux yeux de ses partenaires, il a été transformé par la guerre froide: la rivalité traditionnelle des Etats a cédé le pas au conflit entre le communisme et la liberté. Lui professe donc que l'intérêt national de la France consiste à restaurer son indépendance par rapport à Washington, et que l'intérêt des autres Etats d'Europe et d'ailleurs consiste à en faire autant. Eux ne songent qu'à resserrer leurs liens avec les Etats-Unis; ils ne voient pas de meilleure garantie de leur sécurité. D'où la force de frappe d'un et la force multilatérale des autres.

La détente aidant, il se peut que le désir d'indépendance s'accroisse en Europe: c'est l'espoir du général. Mais il place trop haut ses principes pour les sacrifier, même s'il prêche dans le désert. Les "grands desseins" souvent contradictoires, qu'il a successivement nourris sont secondaires par rapport à la raison d'être essentielle que revêt à ses yeux l'indépendance, et qui est de témoigner. "Que nous nous ne fassions de cette indépendance" demandons-nous récemment à un de ses ministres. La réponse est venue sur-le-champ: "Elle est un but en soi: ce qu'il faut, c'est en être". Il nous restera toujours d'être la Suisse, a dit un jour le chef de l'Etat en conseil. Elle, au moins, n'a rien aliéné de sa souveraineté.

Le Canada, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, auraient voulu assurer le maintien de ce qui était au début une tradition, la représentation du Commonwealth parmi les membres non permanents. M. Pearson a expliqué à Ottawa qu'on n'a même pas osé présenter une résolution en ce sens pour ne pas risquer de diviser les membres du Commonwealth, parce que les pays asiatiques et africains de ce groupe hétérogène n'auraient pas soutenu une demande qui va à l'encontre de leurs solidarités plus étroites avec les autres pays d'Asie et d'Afrique.

P. S.

lettres au DEVOIR

Le doute sur la culpabilité de Coffin

Me Charles-E. Cantin,
Assistant du
procureur-général,
Hôtel du gouvernement,
Québec.

Cher monsieur,

Je viens de lire dans "L'Action" de vendredi 6 décembre votre réponse au nouveau livre de Jacques Hébert intitulé: "L'accusé les assassins de Coffin".

Je tiens à préciser que ce n'est pas dans "Le Devoir" que j'ai appris la parution de ce nouveau livre de Jacques Hébert. La lecture de votre réponse m'a conduit à acheter "Le Devoir", auquel je ne suis plus abonné pour des raisons personnelles, et par la suite à acheter le livre de Jacques Hébert.

J'avais acheté le premier livre en 1953 intitulé: "Coffin était innocent". Ce premier livre m'avait profondément bouleversé et j'avais espéré à ce moment qu'on fasse la preuve que Jacques Hébert avait dit: nous tromper. Le silence qui s'était fait autour de ce premier livre m'a été inexplicable et m'a enclin davantage à croire que Hébert pouvait avoir raison et qu'il pouvait s'être d'une effroyable erreur judiciaire à laquelle il m'est absolument impossible de demeurer indifférent pour toutes les raisons qu'il ne devrait pas être nécessaire d'expliquer tant elles semblent évidentes à tous ceux qui croient en la fraternité des hommes.

Si le livre de Jacques Hébert est un véritable attrapage, il faudra bien me classer parmi ces niaisés puisque je me suis procuré au prix de \$1.80. Je me refuse cependant à me cataloguer parmi les amateurs friands de gros

feuilletons populaires puisque ma bibliothèque personnelle n'en contient aucun et que mon éducation et moi-même ne m'y disposent aucunement. Je ne crois pas non plus qu'il soit juste de votre part de prétendre que la "certaine culpabilité de lecteurs qui achètent ce livre" soient possédés de "faux appétits".

Il ne suffit pas de nous dire que vous avez de "grands cailloux". Ce fait est hors de cause. Il s'agit de savoir s'il y a eu erreur ou non dans le cas de Coffin car si erreur il y a eu, je tremble à la pensée de ce qui pourrait arriver à chacun de nous. C'est terrible. M. Cantin de songer que l'on peut perdre son frère, que l'on peut perdre son père sans avoir à prouver, hors de tout doute, qu'ils soient coupables. Pour reprendre votre propre phrase: a-t-il le droit comme citoyen du Québec de vous demander de confondre M. Hébert et de prouver à toute la population que Coffin était bel et bien coupable et que M. Hébert est un sinistre criminel farceur. Votre silence ou vos dénégations écrites ne serviront qu'à augmenter le doute effroyable qui existe dans mon esprit et dans des milliers d'autres qui eux aussi ont de grands enfants. Je ne croirai pas que vous puissiez vous être prêtés aux sombres machinations que l'on vous prête. Mais je crois possible maintenant, après avoir lu Hébert à deux reprises, qu'une erreur épouvantable a pu se produire et que le seul moyen pour M. Hébert de faire éclater la vérité est de vous pousser à bout. De grâce, M. Cantin, faites quelque chose, pour vous-même, vos grands enfants et pour toute la population.

ALBERT GUAY
Québec.

Calendrier McGégorien

Pour effectuer son prochain pèlerinage expiatoire auprès de de Gaulle, le diplomate chevronné Pearson évitera sans doute de noier un DC-8. En égrenant le Caravelle, il prouvera que contrairement à McGégor, il peut faire

un sort moins tyrannique à l'immunité parlementaire. Quant à faire un marché, pourqu'il recherche le commun, aurait dit Profumo?

Donc, Pearson, M.Q., Saint-Georges de Beauce, P.Q.

Mise en page

Vraiment, je me demande sur quelles normes vous basez lorsque vous faites vos mises en page et le choix des caractères pour vos titres. L'exemple le plus récent s'est présenté cette semaine lors que lundi, le 9 décembre, en première page, vous présentiez l'annonce du P.S.Q. au sujet de la réouverture du procès Coffin, par un titre de un pouce et demi. Le lendemain, vous coiffiez le communiqué de presse du R.I.N. d'un titre de 3/4" et l'insériez en page trois. Lequel, à votre sens, des deux partis mérite qu'on en parle le plus? Celui qui

comporte 500 membres (?) ou bien le R.I.N. avec ses 5,000 et les 20% de la population qui se dit prête à voter pour l'indépendance comme le rapporte la revue MacLean? Est-ce le P.S.Q. qui, fantôme de Michel Chartrand qui n'existe pas, fait que dans les colonnes publicitaires de certains journaux, ou bien de R.I.N. qui comporte des membres et des sections dans la presque totalité des comités de la province de Québec?

Est-ce le P.S.Q. qui se cherche une doctrine de base rationnelle, ou bien le R.I.N. qui présente à la population un programme cohérent et fort élaboré? Est-ce le P.S.Q. avec un chef qui se contredit publiquement, l'un des six mois, ou le R.I.N. avec ses dirigeants qui sont toujours d'une solide et rude logique? Est-ce un parti dont le chef a déclaré au congrès du R.I.N. en 1962 qu'il se "déclarait automatiquement et publiquement l'ennemi de la Canada en venant à accepter et entreposer les armes nucléaires sur son territoire", qui à une question posée devant 500 étudiants de l'université Laval et rapportée par le Carabin du 28 février 1963 en page neuf confirmait le sens encore d'accord avec ce paroles que j'ai bien dites... Les Canadiens français sont contre les armes nucléaires et la nation canadienne-française n'est pas liée par la majorité du pays" (dit Michel Chartrand).

Quant au R.I.N. il n'a pas attendu la formation du MDN ni du PSQ pour le faire, etc., etc.

Non, je pense qu'un peu plus d'équité sera de mise lors de prochaines publications des activités et opinions de l'un et (ou) de l'autre parti.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus nationalistes.

Jean Miville-de Chêne.

La Bible vous parle

Niveau le chemin de tes pas, et que toutes tes voies soient bien affermisses. Ne deviens à droite ni à gauche, détourne ton pied du mal.

(Prov 4, 26-27)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Prenez garde que cette liberté dont vous usiez ne devienne pour les faibles occasion de chute.

(1 Cor 8, 9)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI ROUSSA LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef, Claude Ryan, administrateur-délégué, Paul Savoir, rédacteur en chef adjoint, trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec. L'édition du samedi: 85. Le ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la presse nationale.

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues, 30c. Ailleurs, 35c. \$16 à l'étranger; \$25. Edition du samedi: 85. Le ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la presse nationale.

Téléphone: Victor 4-3351

L'aide à l'étranger: échec de la commission mixte

WASHINGTON — "Je rentre chez moi pour Noël". "Aucun projet de loi (d'aide à l'étranger) ne sera voté cette année", a déclaré le représentant Otto Passman (démocrate de Louisiane) qui dirige les représentants, membres de la commission parlementaire mixte qui a tenté, sans succès jusqu'ici, d'arriver à un accord de compromis entre les deux chiffres de crédits d'aide à l'étranger approuvés par la Chambre et par le Sénat.

Le président Kennedy avait demandé \$4,500,000,000 pour financer ce programme pendant l'année fiscale en cours qui prendra fin le 30 juin prochain. La chambre a ramené ce montant à \$2,800,000,000, mais le Sénat a approuvé \$3,270,000,000, ce qui exige qu'un accord soit conclu entre les deux assemblées au sujet de la différence de \$470,000,000, qui sépare leur version respective.

En déclarant qu'aucun projet de loi ne serait voté cette année, M. Passman, ennemi acharné de l'aide à l'étranger, a voulu dire qu'en ce qui concerne la question de la différence entre le montant approuvé par la Chambre et celui voté par le Sénat pouvait être réglé lorsque le Congrès se réunira le 7 janvier après les vacances de fin d'année.

Par contre, le sénateur John Pastore (démocrate de Rhode Island) qui dirige la délégation sénatoriale à la commission parlementaire mixte n'a pas abandonné tout espoir d'arriver bientôt à un accord et s'est borné à dire que les entretiens qui ont eu lieu hier entre les représentants et sénateurs membres de la commission s'étaient ajournés sine die.

Les trois conférences tenues hier par la commission parlementaire mixte n'ont pas réussi non plus à aplanir le différend qui s'est élevé à la suite de l'approbation par la Chambre des représentants d'un amendement à la loi d'aide à l'étranger qui interdirait toute garantie financière par la Banque Gouvernementale américaine Export-Import Bank aux créanciers américains qui vendraient du blé à l'Union soviétique et autres nations du rideau de fer. Après que le président Johnson eut

exhorté les sénateurs à supprimer cette restriction en soulignant les avantages que ces ventes de blé à l'U.R.S.S. (elles porteraient sur quelque 250,000,000 de dollars) auraient pour l'agriculture, les chemins de fer, les compagnies de navigation et la balance des paiements des Etats-Unis, le Sénat a fait disparaître cet amendement du texte.

Après les entretiens d'hier, les dirigeants de la Chambre et du Sénat se sont réunis dans le bureau de M. John McCormack, démocrate du Massachusetts et speaker de la Chambre. M. Passman, qui est également membre de la Commission des crédits de la Chambre, a signifié son intention de n'approuver aucun texte qui prévoirait des dépenses de plus de \$3,000,000,000 pour l'aide à l'étranger entre le 1er juillet 1963 et le 30 juin 1964. Le sénateur Karl Mundt (républicain du Dakota Sud) a déclaré de son côté que plusieurs solutions de compromis au sujet de refus de la Chambre d'octroyer des garanties gouvernementales aux créanciers pour les ventes de blé au bloc soviétique avaient été examinées.

L'une d'elles approuverait l'interdiction votée par la Chambre d'accorder ces garanties en stipulant qu'elle ne serait pas appliquée avant six mois. M. Mundt a déclaré que cette solution avait été rejetée par le président Johnson. Une autre proposition stipulant que le président des Etats-Unis déclare que les crédits serviraient à l'intérêt national a été rejetée par les représentants membres de la commission mixte.

L'espoir qu'avaient les dirigeants parlementaires d'en terminer hier soir avec l'aide à l'étranger et de s'ajourner à donc à peu près disparu.

Certains contrats étrangers seront révisés en Grèce

ATHENES — Dans sa déclaration ministérielle, hier, M. Georges Papandreu, président du conseil, a annoncé que le gouvernement grec demanderait la révision de certains contrats passés avec des entreprises étrangères.

"Dans très peu de temps, a-t-il dit, le gouvernement invitera certaines entreprises étrangères — celle ayant signé avec le précédent gouvernement des contrats qui lient le pays au point d'entraver son développement économique — à discuter, dans un esprit de bonne foi et sur la base de l'intérêt mutuel bien compris, de la révision des clauses des contrats qui rendent impossible leur exécution et font obstacle à la croissance nationale."

Le chef du gouvernement a affirmé qu'il déploierait tous ses efforts pour attirer le capital étranger tant pour la création de nouvelles branches d'industrie que pour collaborer avec les industries grecques similaires. "Je désire particulièrement souligner, a-t-il dit, que le gouvernement protégera de manière absolue les investissements étrangers dans le pays mais naturellement tant qu'ils accompliront une oeuvre utile."

La Grèce ne peut pas appliquer un programme de dépenses militaires qui dépasse ses possibilités économiques, a souligné M. Papandreu. Le dernier conseil de l'OTAN a admis ce point de vue, a-t-il ajouté en exprimant sa satisfaction de l'acceptation unanime du conseil atlantique.

Soulignant que la Grèce accomplissait toutes ses obligations à l'égard de l'Alliance atlantique il a ajouté: "De même que nous sommes alliés de l'Occident, nous désirons être aussi amis des pays de la coalition de l'Est et nous désirons développer nos relations économiques et culturelles avec eux."

Butler: nous sommes des "Européens"

PARIS — M. R. A. Butler, secrétaire au Foreign Office britannique, a déclaré au cours d'une interview à la radio-télévision française, à propos de l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard de l'unité politique européenne: "nous sommes des Européens."

"Mais sur la question économique je crois que nous sommes membres de ce que l'on appelle l'EFTA AELE avec les pays scandinaves. Nous voulons nous associer avec l'Europe."

K défend la coexistence pacifique

ALGER — A la veille de l'arrivée de M. Chou En-Lai, premier ministre chinois, en Algérie, la presse algérienne d'hier matin publiait une interview de M. Nikita Khrouchchev, dans laquelle le premier ministre soviétique dément les accusations chinoises selon lesquelles sa politique de "coexistence pacifique" est fondée sur une trêve avec les impérialistes.

M. Khrouchchev déclare que la coexistence pacifique n'implique aucun veto à l'égard des peuples qui luttent contre l'impérialisme et que "c'est seulement en menant une lutte résolue contre ceux qui les oppriment, s'il le faut les armes à la main, que les peuples opprimés pourront obtenir leur liberté."

Le premier ministre soviétique ajoute que "les tentatives en vue de faire croire que la lutte pour le désarmement a pour effet de désarmer les peuples qui combattent contre l'impérialisme" sont également sans fondement.

De l'avis des observateurs cette interview montre que l'Union soviétique est de plus en plus soucieuse des répercussions que pourrait avoir la visite de M. Chou En-Lai en Afrique.

Il faut remarquer que d'importantes délégations algériennes ont actuellement des entretiens à Moscou avec les dirigeants soviétiques.

Convocation possible d'un nouveau Bandoeng

LE CAIRE — "La possibilité d'un second bandoeng (conférence des pays afro-asiatiques) existe et nous sommes dans sa phase préparatoire", a déclaré, hier soir M. Chou En-Lai, président du conseil de la Chine populaire, au cours d'une conférence de presse. Après avoir précisé qu'il avait discuté de la convocation d'une nouvelle conférence avec le président Nasser, M. Chou En-Lai a poursuivi: "Nous sommes tous d'accord sur l'organisation de cette conférence qui nécessite une bonne préparation pour qu'elle puisse se dérouler". Cependant, a-t-il dit, l'idée de cette conférence évolue, mais on n'est pas encore parvenu au stade de l'élaboration de l'ordre du jour.

Interrogé sur la participation éventuelle de la Chine populaire à une conférence des pays non alignés, le président du conseil chinois a répondu: "La Chine se considère comme étant alignée et ne peut donc participer à une telle réunion".

"Huit ans après, a poursuivi M. Chou En-Lai, l'influence de Bandoeng demeure et s'étend. Les dix principes de cette conférence sont même aujourd'hui applicables en Asie, en Afrique et aussi en Amérique du sud après que trente pays afro-asiatiques soient devenus indépendants. Dans ces principes, il s'agit notamment de rechercher un terrain commun tout en respectant nos points de vue". M. Chou En-Lai a déclaré, à ce sujet, qu'il n'était pas hostile même à la participation du Japon.

Au sujet de son voyage en Afrique, M. Chou En-Lai a déclaré: "La Chine nouvelle existe depuis quatorze ans et il n'est ni trop tôt, ni trop tard pour cette première visite sur un continent auprès de plusieurs pays avec lesquels nous entretenons des relations diplomatiques". "Le Caire, a-t-il poursuivi, est pour moi une étape de toute première importance et nous sommes en train de discuter les moyens d'accroître notre amitié et notre coopération. Nous avons vu et étudié de nombreuses choses".

Le président du conseil chinois, qui quitte Le Caire samedi matin, a encore indiqué qu'il se rendait à Alger, puis à Rabat et ensuite en Albanie. "Il est possible qu'après l'arrivée au Ghana, au Mali et en Guinée, puis, sur le chemin du retour, au Soudan et que je m'arrête dans des pays du sud de l'Asie", a indiqué M. Chou En-Lai.

C'est pendant près de deux heures que le président du conseil chinois a répondu en chinois aux questions de soixante-dix journalistes égyptiens et étrangers réunis dans l'un des salons du palais républicain de Koubbeh. Les journalistes des pays de l'est, pourtant nombreux, n'ont posé aucune question à M. Chou En-Lai, qui avait à son côté le maréchal Chen Yi, ministre chinois des Affaires étrangères. Son médecin personnel et une infirmière étaient à proximité.

SAIGON

Manifestation anti-gaulliste

SAIGON — On s'attendait depuis quelques jours à Saigon à la manifestation qui s'est déroulée hier matin devant l'ambassade de France et au cours de laquelle 3,000 étudiants et élèves des établissements secondaires de Saigon ont protesté contre les intentions prêtées au général de Gaulle de favoriser une solution de type neutraliste au Sud-Vietnam. En effet, cette manifestation avait été précédée de nombreux articles dans la presse vietnamienne dénonçant les "projets" français.

A l'issue de la manifestation, une délégation a été reçue par M. Georges Perruche, représentant de la France, qui fait fonction de chargé d'affaires en l'absence de l'ambassadeur. Les manifestants lui ont remis une lettre destinée au général de Gaulle.

Aux assurés de La Mutual Life

IL EST ENCORE TEMPS d'abaisser l'impôt sur votre revenu 1963 en réservant des fonds pour votre retraite

Les premiers Berlinoises ont franchi hier le mur

BERLIN — La police de Berlin-Ouest a annoncé qu'à 6 p.m., 2,764 personnes avaient franchi la ligne de démarcation aux quatre points de passage réservés aux piétons et aux voitures, et quelques centaines par le métro aérien. Les gardes allemands, qui avaient enlevé des barrières, élargi les routes et même pratiqué une brèche dans le mur en prévision du "rush" des visiteurs, ont manifesté une certaine surprise en raison du nombre relativement réduit des passages.

Cependant les candidats au passage se plaignent de la lenteur, qu'ils trouvent excessive, de la délivrance des laissez-passer. Les fonctionnaires allemands qui en sont chargés, hier, n'ont pu que liquider le retard accumulé jeudi sans pouvoir s'occuper des nouvelles demandes présentées hier. Hier soir, à la fermeture des bureaux, des milliers de personnes ont dû s'éloigner sans avoir pu présenter leurs formulaires. Contrairement à ce qui s'est passé jeudi soir, il n'y a pas eu de bagarres. Toutefois une femme de 76 ans s'est évanouie après avoir fait queue pendant plusieurs heures, et est morte pendant qu'on la transportait à l'hôpital.

Des numéros ont été distribués aux 500 premières personnes des files d'attente aux 12 bureaux de délivrance des laissez-passer. Ces numéros leur permettront de retrouver leur place demain.

Dans les milieux autorisés on estime que le nombre de visiteurs sera d'environ 150 de leurs côtés, n'ont pu que liquider le retard accumulé jeudi sans pouvoir s'occuper des nouvelles demandes présentées hier.

Un des otages de Bolivie: les conditions de vie des mineurs sont déplorables

WASHINGTON — De retour à Washington après dix journées angoissantes passées en Bolivie comme otages du syndicat minier de Siglo Veinte, les fonctionnaires du gouvernement des Etats-Unis ont été reçus vendredi après-midi par le président Lyndon Johnson. L'audience a été suivie d'une conférence de presse au cours de laquelle trois des quatre ressortissants américains détenus en Bolivie ont fait part de leurs expériences.

M. Thomas Martin, membre des services d'information du gouvernement des Etats-Unis à La Paz a affirmé à cette occasion que l'incident n'avait pas été un acte hostile à l'égard des Etats-Unis mais simplement un moyen pour les dirigeants communistes du syndicat des mineurs de Siglo Veinte de faire pression sur le gouvernement bolivien pour obtenir la libération de deux militants communistes. "Cette façon de résoudre leurs problèmes en prenant des otages est une tradition", a affirmé M. Martin.

M. Bernard Rifkin, l'ainé du groupe d'otages qui est spécialiste des questions syndicales à l'Agence du développement international a expliqué le contrôle exercé par le nombre relativement faible de

communistes sur leurs camarades au sein des syndicats miniers par le fait que les conditions de vie déplorables, les salaires de famine et l'état de santé des mineurs ne leur offrent pas d'alternatives démocratiques de sécurité. De plus, le gouvernement bolivien essaie de "briser" les syndicats, ce qui complique encore la situation, a affirmé M. Rifkin en exprimant l'espoir que ces tentatives échoueraient.

A la question d'un journaliste concernant les répercussions de l'incident sur la domination communiste dans les syndicats, M. Rifkin a répondu que, en ce qui concerne le syndicat de la mine de Siglo Veinte, on ne pouvait pas s'attendre à une perte d'influence, étant donné que la mine est pratiquement épuisée et que mille mineurs ont été congédiés pendant les derniers trois mois.

Enfin M. Rifkin ne voit aucun lien entre les conditions de vie des mineurs et la politique américaine de stockage d'étain. Il a souligné le fait que malgré cette politique, les prix de l'étain étaient actuellement considérablement plus élevés qu'il y a plusieurs années.



**Joyeux Noël
Bonne Année**

M. ROCH GRENACHE,
les directeurs et tout le personnel de
GRENACHE INC.
souhaitent à leurs nombreux clients
et amis
un Joyeux Noël et une Bonne Année



**PRODUITS DE
GRENACHE INC.**
UNE FLORISSANTE ENTREPRISE DU QUÉBEC

Exigez toujours les fameux produits GRENACHE tels que les crèmes glacées, les heures de caramel, les confitures aux fraises ou aux framboises, les marinades, les garnitures de tartes, etc. Régalez-en toute votre famille.

Toute police d'assurance Mutual Life, sauf l'assurance temporaire, peut être enregistrée aux termes de la Loi de l'impôt. Jusqu'à certaines limites indiquées dans la Loi, la portion de la prime qui est mise de côté pour votre retraite, peut être déduite de votre revenu imposable chaque année.

Des milliers d'assurés de La Mutual Life, médecins, avocats, ingénieurs, comptables, notaires, dentistes, industriels, ont déjà enregistré leurs polices Mutual Life conformément à cette Loi. Si vous êtes à votre propre compte et voulez vous créer un fonds de retraite, vous trouverez cet arrangement très facile et profitable; et si vous participez déjà à un système de pension enregistré par votre employeur, vous pouvez profiter encore d'autres réductions d'impôt.

Vous avez jusqu'au 29 février 1964 pour enregistrer une police et obtenir la déduction sur l'impôt touchant votre revenu de 1963.

Une police Mutual Life que vous possédez déjà peut être enregistrée au même titre qu'une nouvelle police. Notre représentant discutera volontiers cette question avec vous. Téléphonnez-lui aujourd'hui, ou adressez-nous le coupon ci-dessous pour tous détails.

La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

FONDÉE EN 1869 / SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

Veuillez m'adresser une brochure sur la réduction d'impôt grâce aux polices enregistrées.

NOM.....

RUE.....

VILLE.....

PROV.....

ML-14-17

6 SUCCURSALES A MONTREAL

L'univers féminin

PLACE À LA DANSE!

Les "teen-agers" ont besoin de s'amuser

par Renée ROWAN



Dominique, 15 ans, "teen-ager" fidèle au porteur. Elle devra ses camarades dans la nuit de Noël. Mais c'est maman qui organisera le bal.

Votre fille de quinze ans veut organiser une fête d'ami le soir de Noël. Elle a deux amis, Dominique, 15 ans, l'adolescente typique, et Isabelle, 12 ans, "Je crois à l'expérience quotidienne pour parler d'une chose, dit-elle, et les conseils que je vais vous donner, aujourd'hui, je les applique chez moi."

Pour vous, j'ai posé la question à Jeannette Bertrand qui, chaque semaine, à la télévision, à un courrier du cœur pour adolescents. Comme vous, elle est aux prises avec des problèmes de "teen-agers". Elle a deux filles: Dominique, 15 ans, l'adolescente typique, et Isabelle, 12 ans, "Je crois à l'expérience quotidienne pour parler d'une chose, dit-elle, et les conseils que je vais vous donner, aujourd'hui, je les applique chez moi."

À quel âge peut-on permettre à sa fille d'aller à un "party" mixte? Il n'y a pas de règle générale, me répond la jeune femme: pour quelques-unes, ce sera 14 ans, pour d'autres, 16 ans seulement. "L'adolescence ne commence pas au même âge pour chacune, c'est une question de maturité personnelle, maturité conditionnée à la puberté. Ce sont seulement les parents, la mère surtout qui peut le mieux juger si elle accordera la permission ou non."

Pour que la jeune fille accepte de bon gré la décision de ses parents, il faut qu'elle ait pleinement confiance en eux, en leur jugement... ils lui auront prouvé en d'autres circonstances qu'ils ne se trompent pas trop souvent. Cela suppose, nous dit Jeannette Bertrand, des parents qui s'aiment entre eux, qui créent un foyer une atmosphère saine, détendue où le dialogue est constamment ouvert. Ce sont, surtout, la surveillance doit s'exercer avec intelligence, tact et discrétion.

Autre règle: il faut fixer à l'avance une heure précise à laquelle votre fille doit rentrer à la maison et être exigeante sur ce point, nous dit madame Bertrand. Minuit semble être une heure raisonnable à cet âge... une heure, la veille du Nouvel An, tout à fait par exception afin de saluer entre amis l'arrivée de 1964.

Si vous vous interrogez encore, dites-vous qu'il vaut sûrement mieux organiser chez vous un "party" ou permettre à votre adolescente d'aller chez des gens que vous connaissez (une surveillance sera exercée) que de la voir partir en cachette vers les grilles ou les bois. C'est ce que les jeunes veulent à tout prix, c'est de s'amuser, de lâcher leur fou! Fournissez leur l'occasion, sous vos yeux.

VOTRE PLAN D'ORGANISATION COMPREND :

- Disques: danses et chansons
- Cocktail
- Jeux de société
- Re-danse
- Buffet

Une bonne table-tournante, un choix très varié de disques, des gâteaux d'excellents jus de fruits, un buffet bien garni sont les bases d'une bonne soirée. Ajoutez de l'entrain, de l'imagination, des jeux de société, c'est à coup sûr une soirée du tonnerre!

Sur votre carte d'invitation, précisez l'heure d'arrivée: 8h30 pour donner le temps aux jeunes de bien s'amuser. Demandez sur la même carte à chaque invité d'apporter son disque préféré. Vous serez certaine d'avoir une bonne provision si la collection personnelle de votre fille est restreinte.

Dès l'arrivée, on passe un règlement: une danse, ce sont les garçons qui invitent les filles à danser; la danse suivante, ce sont les filles qui invitent les garçons — ainsi aucune demoiselle ne fera tapissière... et au diable la timidité! chacun sortira bien de sa réserve.

1) **DANSE:** Chacun mettra son disque préféré à condition que ce soit de la musique de danse. Vous alternerez les airs lents et les airs rapides, si possible. Les jeunes dansent à l'heure actuelle de la musique sud-américaine, le twist et le bossanova.

2) **COCKTAIL:** On a chaud, on a soif. Surtout, il ne faut pas servir d'eaux gazeuses, encore moins dans les bouteilles. Cela ne fait ni chic, ni élégant; c'est bon pour le restaurant du coin quand on n'a pas d'argent, nous dit Jeannette Bertrand. Les jeunes dansent le twist, veulent jouer aux grandes personnes. Pour éviter qu'il y ait des goûts d'alcool, servez quelque chose de bon à boire, mais de vraiment TRES BON. Nous vous donnons deux recettes de cocktails pour jeunes dans cette page.

3) **JEUX DE SOCIÉTÉ:** Après le twist et les jus de fruits, afin que vos invités se reposent vous pouvez faire appel aux chansonniers. Ceux qu'ils adorent: Vigneault, Lévêillé, Pierre Létourneau, etc. Chacun écoute au silence ou chantera sur les airs des chansonniers. Repas qui durera environ quinze minutes. Afin de briser définitivement la glace — si ce n'est déjà fait — vous proposerez les jeux de société. En voici quelques-uns:

La danse des ballons — Vous donnez à chaque couple (les noms seront tirés au hasard afin de former des couples, le plus souvent inattendus) un ballon à gonfler et un fus ou une fine cordelette. La jeune fille doit attacher autour de la cheville le ballon. Elle doit ensuite aller à l'autre bout du ballon bien gonflé. "Et la danse continue". Il faudra essayer, pendant la danse, de crever à l'aide du pied les ballons des autres couples en conservant intact le sien (l'emploi d'objets pointus et tranchants est strictement prohibé). Plus le rythme de la danse est rapide, plus la difficulté est grande et on assiste parfois à de véritables prodiges d'acrobatie.

On peut également jouer aux charades ou mimer une phrase célèbre.

4) **RE-DANSE:** Avant de passer au buffet, quelques tours de danse. Vos invités se connaissent maintenant parfaitement, allez-y avec des danses carées animées par un meneur de jeu ou un "calleur". Il se vend d'excellents disques dans ce genre et à très bon compte (\$2.) environ.

5) **BUFFET:** Les jeunes sont affamés. Il faut leur servir quelque chose de simple, nous dit Jeannette Bertrand, mais ne pas économiser sur la quantité. Nous vous donnons dans cette page, le menu proposé par Jeannette et approuvé par sa fille, Dominique, pour le 31 décembre 1963.

Un dernier tour de danse... chacun se dit au-revoir et la soirée a été réussie.

Le Salon National de l'Agriculture aura lieu du 8 au 14 février

"De la ferme à la table", tel est le thème du prochain Salon National de l'Agriculture qui aura lieu du 8 au 14 février prochain, au Palais du Commerce.

Cette importante manifestation, qui chaque hiver attire dans la métropole près de 150.000 visiteurs, constitue pour les travailleurs de la terre, une indispensable mise au point des réalisations accomplies et des progrès à envisager, tandis que les citadins y trouvent l'occasion unique d'une prise de conscience sur un aspect de notre économie dont ils sont éminemment tributaires sans le connaître vraiment.

Hommes et femmes devant les mêmes stands

Le thème féminin sera particulièrement ambitieux, lors du 12e Salon et comportera une innovation d'importance. Un nombre considérable de démonstrations ne s'adresseront pas, en effet, aux seules visiteuses qui viendront de tous les coins du Québec et des autres provinces mais aussi à leurs compagnons.

Les produits alimentaires seront traités non seulement sous les aspects préparation, valeur nutritive et consommation, aspects dont se préoccupent surtout les maîtresses de maison, mais aussi sous l'aspect de la res-

ponsabilité de bien nourrir leur famille mais sous l'angle primordial de la production qui, elle, relève de l'agriculteur.

La mode printanière sera déjà en marche

Deux grands magasins de Montréal, dans des défilés quotidiens qui sentiront déjà les premières fleurs, renseigneront les visiteuses sur ce que sera leur garde-robe des beaux jours.

Dupuis Frères et Simpson-Sears assureront donc la présence de l'élégance au Salon de l'Agriculture en offrant des collections riches en idées neuves, coquettes et pratiques.

Bon pain, bonne main, dit le dicton

Quand on peut gagner près de \$5.000 en prix de toutes sortes simplement en soumettant une recette à un concours, il n'y a aucune raison de douter de ses talents de cuisinier. Le Québec aura la possibilité de participer au grand concours culinaire qui se déroulera sous les auspices du Salon.

"Bon pain, bonne main" est le slogan de cette grande compétition commanditée par la compagnie Robin Hood. Cela veut donc dire que nos mai-

Mariage princier en Suède

La princesse Désirée de Suède, petite fille du roi Gustave-Adolf VI, va épouser le baron Nicolas Silfverschiöld, propriétaire terrien et possesseur d'un des plus beaux manoirs de la Suède. Les fiançailles de la princesse et du baron, qui étaient déjà connues par des rumeurs, ont en effet été annoncées officiellement aujourd'hui par le palais Royal de Suède.

La princesse Désirée est la troisième fille du prince héritier Gustave Adolf, qui est mort dans un accident en 1947, et de la princesse Sibylla de Saxe-Cobourg-Gotha âgée de 21 ans. Elle a fait ses études à l'École française de Stockholm, puis à l'École des Arts Appliqués de la capitale suédoise. Grande sportive, la princesse a la passion de l'automobile.

Après son mariage, la petite fille du roi de Suède portera le titre de "Princesse Désirée, baronne Silfverschiöld". Le baron Nicolas Silfverschiöld est un familier du palais Royal de Stockholm, quand il ne réside pas dans son château de Koberg, dans le sud ouest de la Suède, une demeure du dix-huitième siècle qui abrite une bibliothèque de vingt-cinq mille volumes.

Le baron gère lui-même ses vastes terres.

tresses de maison ressuscitent, pour la circonstance les secrets des pains de ménage d'autrefois, odorants et tendres, ou des pains sucrés qui, tartines de beurre ou de confitures, font toujours les délices des enfants, au retour de l'école. Elles trouveront chez tous les épiciers les formules de participation à ce concours.

La meilleure recette de pain sera reconnue par un jury composé de fins gastronomes, pendant la semaine du Salon de l'Agriculture.

Petites annonces du "Devoir"

A LOUER

Grand 5½ pièces, chauffé, haut, duplex, détaché, Abitibi-Ouest. Tel. 388-5513. 23-12-63

A VENDRE

Luxeux appartement situé avec Collins Miami Beach, dans une conciergerie coopérative, 6 pièces, 2 salles de bain complètes. Entièrement séparé pour serviteurs. Entièrement meublé, service de conciergerie. Écrire à Case 362, Le Devoir, Montréal. 23-12-63

COMMISS DE BUREAU

Jeune fille demandée pour travail général de bureau dans le nord de la ville. Instruction: bilingue, minimum requis onzième année, plus au moins une année de cours commerciaux, doit connaître parfaitement la dactylo. Réponse par écrit, à la main, en fournissant tous détails de vos qualifications, âge, résidence, numéro de téléphone, à case 361, Le Devoir. 23-12-63

EDUCATION

Baccalauréat des Arts Cours régulier ou extension Un ouvrage extraordinaire présentant des cours expliqués vient de paraître. S'adresse aux éducateurs comme aux élèves. Nom Adresse Écrire directeur régional La Maison du Livre Français 1830 de Lucan Duvivier. 23-12-63

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style. SPECIALITE: Habits et costumes réajustés. DROIT TAILLEUR 351 est. r. GUYOT. — DU 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA 5-2421 J.N.O.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. PONTNET INC., 236 est. rue Sainte-Catherine. — Tel. 861-9292. 23-12-63

HOMMES - FEMMES

Les Ecoles Berlitz du Canada demandent personnes de langue française en vue de les former comme professeur à temps complet. Se présenter au bureau de Montréal, les vendredis, de 2 h. 30 p.m. à 7 h. p.m., et les samedis, de 10 h. a.m. à 2 h. p.m. — 2055, rue Peel, Suite 300. J.N.O.

HOMME DEMANDE

DIRECTEUR DE LA PUBLICITE RESPONSABILITE COMPLETE dans leur service. Revue professionnelle trimestrielle 48 pages, circulation nationale. Expérience dans revues indépendantes. Écrire curriculum vitae et disponibilité, rémunération demandée à Case 359 Le Devoir. 23-12-63

ON DEMANDE

Achetez vieilles peintures canadiennes, tableaux, aquarelles, dessins. Livres et périodiques anciens et modernes, aussi vieille monnaie en argent, en or ou en papier. RA 1-2533. 23-12-63

JEUNE MENAGE ETUDIANT EN PANNÉ

Recherche logement convenable 3 pièces chauffées, cuisinière et réfrigérateur, à prix modique. Accepterait volontiers l'aide temporaire d'un philanthrope. 727-2558 23-12-63

STENO DACTYLO BILINGUE DEMANDEE

pour maison de cinéma, bon salaire, situation d'avenir. Appelez: 866-3781. 23-12-63

JEUNE COUPLE DEMANDE TRAVAIL

clair, en vue de la famille, lover et salaire. Appelez: 866-3781. 23-12-63

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Reçoit... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE vous aideront à les lui conserver.



L'allure jeune et désinvolte de Chelsea, interprétée par Jerry Yates dans deux modèles de chapeaux pour la pluie. Tous deux sont en vinyle imperméable à envers nylon; dans un motif pied-de-coq noir et blanc. Celui de droite sur notre photo est un cuir rouge. Par des jeux du large bords piqués, il se métamorphose en cloche, en surtoir, en chapeau de comboy ou de mousquetaire. L'étudiante ou la jeune employée de bureau sera ravie de le recevoir sous le sapin de Noël.

C'est dans l'atmosphère chaleureuse d'un vieux hôtel particulier, le Saint-Gabriel, sur la rue du même nom, dans le vieux Montréal que le manufacturier montrealais Jerry Yates présentait la semaine dernière, à la presse, leur avant-première collection de printemps.

Les chapeaux pratiques, sobres, discrètement féminins ou ceux à l'allure jeune et sportive se disputent la vedette. La ligne est gracieuse, nette, précise. Point de fleurs, de fruits ou de bijoux sur les chapeaux de Jerry Yates. Jeunes, légers, tailleurs, les chapeaux sont, malgré tout, plus féminins que leurs prédécesseurs. Les culs, aussi bien que le coton, la toile et le fiasco dans des quadrilles, tartans, rayés et pieds-de-poule, servent de matière à un assortiment de formes: toques à visière, bretons à bord roulé, trotteurs à calotte ovale et ceinturée.

Vous diriez certainement adieu, Mademoiselle ou Madame, aux cache-tête de plastique quand vous aurez découvert les bandeaux amovibles en jersey drapé de Jerry Yates qui servent aussi bien à protéger qu'à dissimuler une chevelure sous la pluie.

CRAVATE et CHAPEAU

Ce qui nous a le plus ravi, ce sont ces adorables cravates de même tissu que le chapeau, généralement en toile dans de fins quadrilles crème-tomate ou tangerine et brun, qui complèteront magnifiquement un tailleur à la Chanel.

Ces chapeaux du manufacturier canadien Jerry Yates sont en vente dans la plupart des grands magasins à des prix variant entre \$15, et \$30.

Spectacles pour enfants

Voici un résumé des quelques spectacles auxquels vous pourrez amener vos enfants durant les vacances de Noël et du Nouvel An qui pour plusieurs écoliers commencent aujourd'hui.

CINEMA: "Le Baron de Crac", film tchécoslovaque en couleurs réalisé par Karel Zeman. Ce film raconte les aventures merveilleuses et fantastiques du BARON DE CRAC aussi bien sur la lune, que dans sa nacelle aérienne tirée par des chevaux noirs qu'au fond des mers à cheval sur un poisson.

"LE CIRQUE", film bulgare d'animation en couleurs. Alors que le gardien endormi ronfle en rêvant, trois gamins s'introduisent sous le chapiteau d'un cirque et l'un d'eux devient prestidigitateur usqué ce que... Elysée. Il y aura représentation tous les jours du 26 décembre au 7 janvier, à 1 h. 30 et 3 h. 30 de l'après-midi. Le prix d'entrée est de \$0.75 par personne. Un prix spécial est accordé aux groupes. Renseignements: 35 rue Milton, Montréal (V.L. 2-6053).

BALLET: Les Grands Ballets canadiens présentent "PIERROT DE LA LUNE" les 28, 29 décembre, 2, 3, 4 et 5 janvier en matinées à la Place des Arts. Renseignements: 861-1808. Vous trouverez plus de détails sur ce spectacle dans une autre page du journal.

MARIONNETTES RUSSSES: Pour la première fois au Canada, les célèbres marionnettes russes Obratov seront présentées aux adultes comme aux enfants à Montréal, du 30 décembre au 10 janvier, au théâtre St-Denis. Les marionnettes présenteront aux enfants "ALADIN et la lampe merveilleuse" avec commentaires en français et en anglais. Il est important de réserver le plus tôt possible vos billets pour ce spectacle, en vous adressant à Canadian Concerts & Artists, 1822 avenue St-Denis, Sherbrooke, Mtl.

CENTRES RECREATIFS: Des activités pour les groupes de tous les âges auront lieu dans les principaux centres récréatifs de la métropole. On peut obtenir des renseignements sur les heures et les jours d'ouverture et de fermeture en s'adressant à la Cité de Montréal, service des parcs.

PATINOIRES: Les quatre arènes municipales seront ouvertes au patinage libre pour les enfants durant les vacances de Noël. Les 23, 24, 27, 30 et 31 décembre ainsi que le 3 janvier, elles seront ouvertes de 2 h. à 4 h. L'entrée est fixée à 25 cents. Les quatre arènes sont situées à 2800 rue Vau, 8,000 de Normanville, 1,600 rue Druicourt et 1,055 Hibernia.

Par ailleurs les 220 patinoires extérieures seront ouvertes tous les jours durant les vacances de 9 h. le matin jusqu'à 9 h. 45 le soir sur semaine; et jusqu'à 10 h. le samedi soir. Les dimanches et jours de fête, les patinoires ouvriront à midi pour fermer à 9 h. 30. Il y a un gardien ou surveillant sur chaque patinoire municipale. L'entrée est gratuite.

EXPOSITION DE NOEL: La 24e exposition de Noël du Jardin botanique où, pour la première fois, des animaux vivants combinés à des milliers de fleurs composant une grande scène de la Nativité, s'est ouverte cette semaine. L'exposition sera visible du public, tous les jours, Noël, le Premier de l'An et l'Épiphanie compris, de 10 h. le matin à 6 h. le soir, jusqu'au 7 janvier.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 Montent et descendent avec régularité

2 Vrai — Indien

3 Centre industriel du Saguenay — Prenom

4 Parce que — Familier — Termine une prière

5 Inflammation d'un organe — Dans — Note

6 Dit non — Etudia avec succès les fermentations

7 Que tout le monde fait — Grecque

8 Que personne ne pouvait imaginer

9 Isolée — Pas beaucoup

10 Chemins — Négation

11 Note — Infinif — Parfois ouverts mais battant

12 Léguineuse — A l'intérieur

HORIZONTELEMENT

1-Montent et descendent avec régularité

2-Vrai — Indien

3-Centre industriel du Saguenay — Prenom

4-Parce que — Familier — Termine une prière

5-Inflammation d'un organe — Dans — Note

6-Dit non — Etudia avec succès les fermentations

7-Que tout le monde fait — Grecque

8-Que personne ne pouvait imaginer

9-Isolée — Pas beaucoup

10-Chemins — Négation

11-Note — Infinif — Parfois ouverts mais battant

12-Léguineuse — A l'intérieur

VERTICALEMENT

1-Chasseurs qui pechent de vant la loi

2-Courant purificateur — Candide quand elle est blanche

3-Rapides coureurs

4-Prenom arabe — Humides légèrement

5-Se préparer à faire feu

6-De couleur uniforme la nuit — Massif montagneux

7-Marque un choix — Sans eau — Adverbe

8-Colère — Conjonction

9-Que tout le monde fait — Grecque

10-Chemins — Négation

11-Note — Infinif — Parfois ouverts mais battant

12-Léguineuse — A l'intérieur

Solution d'hier

Horizontal: 1-CATASTROPHE

2-APITOYE — SANG

3-RE — LIPP

4-NU — AREPAGE

5-AR — NN

6-SENT — EDEUR

7-SEUL — LI — RE

8-AQUARELLE

9-NUIRE — MU

10-RACE — MEPRIS

11-SUE — MAIRE

12-SIENS — SI

Vertical: 1-CARNASSIERS

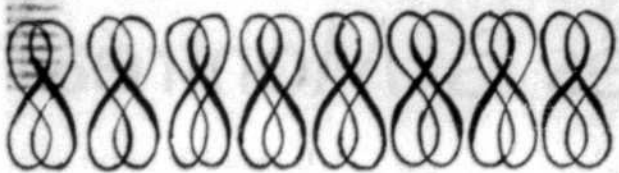
2-APEURE — AU

3-TI — NUANCES

4-ATLANTIQUE

5

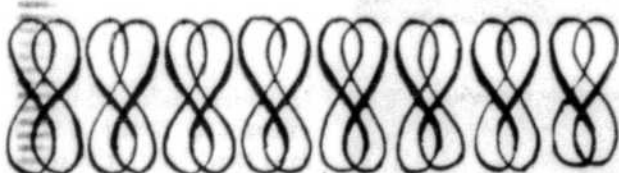
romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires



"L'Orangerie"

de Simonne Jacquemard

par Jean BASILE



C'est sur un thème assez proche de celui d'"Amadou" de Mme Maheux-Forcière que Simonne Jacquemard a bâti son dernier roman "L'Orangerie". Ici et là, il s'agit d'amours enfantines se situant au-delà de la norme. Mais "Amadou" n'était qu'un récit plus ou moins psychologique. "L'Orangerie", au contraire, se présente à nous comme une fée du souvenir où le passé seul a le droit de revivre. Que le narrateur emploie l'imparfait de l'indicatif, n'est qu'une clause de style. Aussi bien, dès la première phrase, "Les récréations lorsqu'elles avaient lieu dans ce baraquement de bois... préfiguraient de manière insupportable ce qu'allaient être un jour ou l'autre les promiscuités du monde...", nous entrons de plain-pied dans un conte de fée, un conte de fée à la manière de Jean Cocteau, celui des "Enfants terribles". Que l'on se souvienne: "Ce soir-là, c'était la neige".

... Anne et Jenny, deux très jeunes filles, sont pensionnaires dans un couvent où le conformisme le plus rigoureux est de vigueur. Les sœurs qui y règnent connaissent trop l'exaltation des amitiés adolescentes pour ne pas s'alarmer dès que la moindre fumée se lève et qui, sous le prétexte d'éviter une floraison d'instincts trop hâtive, ne cessent de surveiller leurs jeunes élèves. Anne et Jenny ne se connaissent qu'à peine et pourtant elles sont attirées l'une vers l'autre; elles ne sont pas dans la même classe et, pour ne pas éveiller de soupçon sur cette amitié pure encore quoiqu'un peu vive, ne peuvent se regarder, durant le jour, que de loin en loin mais se retrouvent le soir, pour quelques secondes, dans l'orangerie du couvent. Cette atmosphère de suspicion qui les entoure, et même une chaude alarme, ne fait qu'exacerber ce qui n'aurait été peut-être qu'une amitié de collège et les instincts se déchangent enfin dans cette atmosphère de serre close, Anne et Jenny feront le geste irréparable et se diront les mots qu'il ne fallait qu'elles se disent en soupçonnant

pourtant, et c'est là où commence le vrai mal, que ces mots indicibles les amèneront tout au bord de cette catastrophe où l'âme peut s'engloutir. Ainsi se termine "L'Orangerie": "Sans se retourner, Anne sut que Jenny s'approchait. Elles se touchèrent la main et restèrent là, en silence, à observer de loin tout le processus de la catastrophe et s'il était oui ou non possible de porter un remède aux coups du sort, aux coups de la mort". On voit, dans cette phrase, quelles sont, précisément, les données de ce roman ténébreux. D'une part, les "coups du sort" qui nient la responsabilité et d'autre part les "coups de la mort", mort du corps sans doute mais aussi mort de l'âme, avec tout ce que cela implique d'affreux et de terrifiant quand on en pressent la venue inéluctable.

Sujet scabreux que celui de "L'Orangerie". Colette dans les "Claudine" (et particulièrement de "Claudine à l'école") avait traité avec la plume magique qu'on lui connaît de telles amours. Le ton de franche immoralité qui y régnait en faisait sans doute le charme littéraire. On y nageait en effet dans une sensualité faite de fleurs et de jeunes corps. "L'Orangerie", et c'est ce qui frappe tout au long du livre, ignore tout de la sensualité. Ni Anne ni Jenny ne paraissent avoir de corps. En tous cas, nulle description physique ne nous en est faite et, si nous pouvons les deviner, c'est entre les lignes ou à travers ce que l'on dit d'elles. Par exemple, à propos d'Anne, une phrase d'un de ses professeurs: "Taureau, taureau, qu'est-ce qui lui prend encore. Elle est folle vous savez". Donc un garçon manqué que cette Anne, vive comme le vif argent, même brutale. Ce refus de décrire les héroïnes est d'autant plus curieux que la vie des pensionnaires du couvent, campées du drame, est décrite avec soin et force détails, description souvent réussie au demeurant. Voici un personnage en quelques mots: "A la droite d'Anne, Bernadette Ledru, une blonde avec des crépures, placide et

sensée...". On la voit cette petite Ledru, elle existe, elle est vivante. Mais peut-être faut-il voir en Anne et Jenny des "types", d'où l'ombre qui les entoure.

L'ambiance. C'est peut-être ce que Mme Jacquemard a réussi à recréer le mieux. Nous parlions, au début de cet article, de fée. Il faut maintenant y revenir pour signaler que "L'Orangerie" est un livre qui a du conte de fée tous les charmes quand il se situe à la description pure que ce soit le préau de récréation, les salles de classes ou d'études tout emplies du bruit des pupitres qui claquent, la fête de fin d'année où les parents sont admis dans le "saint des saints" du couvent. Nous parlions aussi de Cocteau et ce n'est pas sans raison. En effet, Mme Jacquemard sait, comme l'auteur du "Potomak", donner une âme, pour employer l'expression consacrée, aux choses et aux objets. Il n'y a pas ici de "tache d'encre" ni de "genoux écorchés" mais "l'odeur de la pomme rosée", "les petits pains dans la corbeille", "le contact doux de la confiture". Oui, nous sommes ici dans un monde en marge et sans doute idéalisé. Vu à travers la loupe déformante de la mémoire, ces objets, et les moindres d'entre eux, deviennent comme autant de fétiches et de symboles créant ce paradis perdu qu'est l'enfance.

Le style de Mme Jacquemard ne fait d'ailleurs qu'accuser ce ton. La phrase est longue, souvent très longue, entrecoupée d'incidentes nombreuses, de précisions qui s'ajoutent aux précisions, au point même qu'elle paraît parfois trop longue à l'auteur qui, en ce cas, oblige, de reprendre sa phrase dès le début et de recommencer à partir du sujet. Cette technique n'est pas toujours probante, mais elle confère au livre un ton quelque peu incantatoire. Au demeurant, il s'agit pour Simonne Jacquemard de passer outre au côté scabreux de son histoire. Il lui fallait donc éviter tout naturalisme, tout excès de précisions; c'est sans doute la raison pour laquelle elle a

choisi ce style "à tiroirs". Dès lors, les amours d'Anne et Jenny devenaient presque intemporelles, quelque chose comme le simple prolongement d'une ambiance.

Le plus gros défaut de "L'Orangerie" provient donc de rien, sinon l'évocation d'une vie de pensionnaires, ne paraît véritablement incarnée. Il y a, certes, de la poésie dans ce livre et quelques cris de révolte rétrospectifs contre les professeurs ou les sœurs qui s'occupent du couvent, contre cette mademoiselle Soude, par exemple, et cette mère Marie des Stigmates, dite mère Marie Jehova qui "avaient en commun le visage apoplectique, perpétuellement outré, comme si la vertu eût, à travers elles, à soutenir les assauts des forces du mal, de certaines femmes à l'âge appelé critique, visages à quoi leur rougeur même donne sournoisement quelque chose de paillard parce que la chair, à cause d'un paroxysme sanguin, y est renforcée dans son épaisseur, bourlée d'un trop plein sans noblesse et qui brouille les traits, les submerge, effaçant, éteignant sous l'incendie les lueurs très subtiles que fait jouer l'âme à la surface". Mais tout se passe sur un plan tel que bien rarement les protagonistes, bien décrits cependant dans leur individualité, ne prennent corps avec le drame. Ainsi à force de réticences de la part de leur auteur, ni Anne ni Jenny ne nous concernent jamais directement.

"L'Orangerie", neuvième roman de Simonne Jacquemard, donne peut-être la mesure exacte des possibilités de son auteur. Elles me paraissent se situer au niveau de la poésie évocatrice. On a dit de ces romans qu'ils étaient une "voûte pleine d'échos". Cela est vrai au niveau du son, de l'image; cela me paraît moins vrai au niveau des personnages et de leur vie intérieure. Laquelle vie n'arrive pas vraiment à sourdre des mots et des phrases.

(1) L'ORANGERIE, par Simonne Jacquemard - Le Seuil, éditeur - 156 pages - Distribution FOMAC.

POUR LES FÊTES

BEACHEMIN VOUS SUGGÈRE

quelques nouveautés récentes

Pour les adultes

Andrée MAILLET: Le lendemain n'est pas sans amour... 2.50
Louis BILODEAU: Belle et grave... 3.00
L. de BUISSET: Kotikot... 2.25

Pour ceux qui aiment la poésie

Isabelle LEGRIS: Parvis sans entrave... 1.25
Pierre LEGER: Le Pays au destin nu... 2.00

Pour les religieux et religieuses

E.M. RENHAS DE POUZET: Ta nuit respandra... 2.50

Pour les enfants

Rolande LACERTE: Les Aventures de Kilucru... 1.50
Yves THERIAULT: Six albums de contes:
"Les Aventures de Ti-Jean" 1.25
"Les Extravagances de Ti-Jean" 1.25
"Ti-Jean et le grand Géant" 1.25
"Maurice le Morueau" 1.25
"Nauya le petit Esquimaux" 1.25
"Avea le petit Tramway" 1.25

En vente chez BEACHEMIN et dans toutes les bonnes librairies

CHEZ FIDES

Edition augmentée de l'"Histoire du Canada par les textes"

La maison Fides fait paraître une réédition augmentée de nouveaux documents d'un ouvrage paru chez cet éditeur en 1952, "Histoire du Canada par les textes" préparée conjointement par MM. Guy Frégault, Marcel Trudel et Michel Brunet, historiens.

Le tome I concerne les documents se rapportant de la découverte du Canada à l'année 1854; le deuxième va de cette dernière année jusqu'à 1960.

MM. Frégault et Trudel présentent ainsi cette nouvelle édition de leur ouvrage: Lorsque nous avons publié en 1952 notre Histoire du Canada par les textes, nous étions les premiers à regretter que notre collection fût fort incomplète; faute d'espace, nous avions dû laisser de côté plusieurs documents dont nous reconnaissons toute l'importance. Depuis, à cause de l'intérêt toujours croissant qu'on a bien voulu manifester à l'égard de cette collection, nous avons cru opportun de préparer une nouvelle édition, mais celle-ci beaucoup plus considérable que la première, en

deux volumes. Au lieu d'un seul volume qui réunisse des textes dont le choix s'étend sur toute l'histoire du Canada, le lecteur aura à sa disposition, dans un premier volume, les textes du régime français et du régime anglais, dans un second volume, préparé par notre collègue Michel Brunet, ceux de l'histoire contemporaine.

"La méthode que nous suivions en 1952 est demeurée la même, comme aussi notre préoccupation de rendre service aux professeurs, aux étudiants et, d'une façon générale, à ceux qu'intéresse l'histoire de notre pays. A ces derniers il sera maintenant plus facile de se familiariser avec les textes essentiels de l'histoire du Canada. Ils auront sous la main des volumes commodément référencés qui leur fourniront la citation dont ils ont besoin, le fait qu'ils cherchent à éclaircir la déclaration qui les intrigue. L'introduction et la biographie sommaire qui accompagnent chaque document complèteront leur information. S'ils veulent poursuivre leurs recherches, ce livre les mettra rapidement sur la piste.

"Le professeur d'histoire se demande souvent comment il pourrait rendre ses leçons plus vivantes. Il n'est pas toujours facile de soulever et de maintenir l'intérêt des élèves pour des événements qui à leurs yeux n'ont aucune relation avec leur vie quotidienne. Il faut les convaincre que le présent prend ses racines dans le passé et que les générations qui les ont précédés continuent d'influencer la vie de la nation. La leçon d'histoire, si elle ne se limite pas à une sèche énumération de dates et de noms, doit être une leçon de vie. Cette collection de documents aidera les maîtres dans leur tâche si difficile.

Quant aux étudiants, cette collection de textes leur enseignera comment se fait et comment s'écrit l'histoire. Ils constateront que nos ancêtres ont laissé des témoignages que l'historien doit consulter avec attention et que leurs héritiers n'ont pas le droit d'ignorer. Ils se rendront compte que l'histoire écrite n'est pas un récit sorti de l'imagination fertile d'un écrivain mais la description aussi fidèle que possible des événements passés. Cette façon d'étudier l'histoire développera l'esprit d'observation des élèves et contribuera, tout comme l'étude des mathématiques, de la chimie et de la physique, à leur donner une formation vraiment scientifique. Depuis longtemps déjà, on s'est rendu compte qu'on ne peut pas enseigner les sciences sans laboratoires. L'histoire ne s'étudie pas sans documents.

"Notre choix de textes n'a rien de définitif. Nous accueillons avec reconnaissance les suggestions et les critiques de ceux qui les utiliseront. Nous ne poursuivons qu'une seule fin: rendre les études historiques plus intéressantes et plus profitables.

G. F.
M. T.

Le courrier des Lettres

"La Métamorphose des cloportes" a lancé l'écrivain populiste Alphonse Boudard, il y a deux ans. "Un nouveau Francis Carco, plus cru et plus authentique", écrivait Robert Kanters dans "Le Figaro littéraire". Et Robert Escarpit dans "Le Canard enchaîné": "Cette histoire d'une révolte vous prend à la gorge". Alphonse Boudard vient de publier chez Plon son deuxième ouvrage, "La Cerise", consacré à la faune grouillante des prisons. "La prison, c'est d'abord une odeur", nous dit Boudard. Rejetant délibérément la

fiction, Alphonse Boudard dévoile dans "La Cerise" ses années de prison comme autant de tatouages enfouis dans sa chair. Pourtant ces pages noires sont parsemées d'un amour profond de la vie et des choses qui leur donne comme un scintillement de gaieté.

Vient de paraître à l'occasion des fêtes

ROLANDE LACERTE

KILUCRU

ET L'ETOILE CHANCE

conte pour les jeunes illustré par Cécile Gagnon \$1.50

LA LIBRAIRIE BEACHEMIN LIMITEE

Nouveauté Beauchemin

ANDRÉE MAILLET

LE LENDEMAIN N'EST PAS SANS AMOUR

\$2.50

En vente chez Beauchemin et dans toutes les bonnes librairies

LA SPLENDEUR PRÉSENTATION DES COLLECTIONS "RENCONTRE" EN FAIT UN CADEAU IDÉAL

POUR TOUS LES GOÛTS:

Chefs-d'œuvre du XXe SIÈCLE, 20 volumes.
Les œuvres romanesques les plus significatives de la littérature française de notre siècle.
Prix Rencontre, 25 volumes.
Le meilleur roman français de l'année depuis 1903.
Somme du Roman Anglais, 20 volumes.
Les meilleurs romans de la littérature anglaise de tous les siècles.
Les QUATRE VENTS, 20 volumes.
Les œuvres contemporaines mondialement connues ou inédites en langue française.
L'ATLAS DES VOYAGES, 30 volumes.
Tour d'horizon de chaque pays du monde.
HISTOIRE DE LA CIVILISATION, 25 volumes.
Ouvrage magistral de Will Durant.
ALEXANDRE DUMAS, père, 14 volumes.
Et plusieurs autres.

A PRIX POPULAIRE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES SUIVANTS:

MONTRÉAL — Lib. Barbeau — Lib. Burton's — Centre Éducatif et Culturel — Lib. Dussault — Eaton's of Canada — Lib. des Écoles — Lib. Lacombe — Lib. Lafontaine — Lib. Le Page — Lib. St-Gabriel — Lib. Scientifique — Lib. de la Sacre-Cœur — Lib. Rosanna — Centre de Psychologie et de Pédagogie — Lib. Ontario — Messageries France Canada — Henry Morgan's — Éditions Fides — La Cité du Livre — Lib. des Deux Mondes — Lib. Champigny — Lib. Ducharme — Lib. de la Paix — JAS A. Orliv's — Lib. Canada Belge — QUÉBEC — Lib. de l'Action Catholique — Lib. Canadienne — Centre Pédagogique — Lib. Gagné — Les Presses Universitaires — Lib. du Quartier Latin — SHERBROOKE — La Cité du Livre — Université de Sherbrooke — TROIS-RIVIÈRES — Comptoir du Centre — Lib. des Trois-Rivières — OTTAWA — Lib. Desmarais Robitaille — Lib. Dussault — Shirley Leachman Books Store — Université d'Ottawa — La Cité du Livre — CHICOUTIMI — Lib. Montmigny — Lib. Régionale — JONGQUIÈRE — Lib. Gendreau — DOULBAU — Lib. Central — GRANBY — Lib. Laliberté — COLEBÈRE — Lib. R. Martin — DRUMMONDVILLE — Lib. Française — Lib. de Centre — STE-AGATHE DES MONTS — Lib. Ste-Marie — STE-VINCENT-DE-PAUL — Lib. St-Joseph — STE-ANNE — Lib. E. Solis — VALLEYFIELD — Lib. Boyer — CAP-DE-LA-MADELEINE — Lib. Morin — Lib. Martineau — ST-JEAN — Les Éditions de Richelieu — Lib. Pavette.

NUMÉRO SPÉCIAL DE LA REVUE "NOUVELLE-FRANCE" CONTRE UN MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

NON Au Ministère de l'Éducation

Répandez NON au BILÉ 66

EN VENTE PARTOUT

Paraît en janvier

Bibliographie de Pédagogie religieuse

René Barbin, S.J.

Cette bibliographie de pédagogie religieuse veut être un instrument de travail pour les professeurs, les directeurs (traces) d'œuvre, les responsables de formation religieuse, les laïcs désireux de parfaire leur formation. C'est une bibliographie organisée et commentée.

Les Éditions Bellarmin

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 11

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

5165, Côte des Neiges

RE. 7-5085

vous accueille personnellement pour vos cadeaux de Noël aux petits et aux grands

Cartes de Noël exclusives

ENFIN DISPONIBLE

Un catalogue donnant la liste complète de tous les livres format de poche



DEMANDE D'INFORMATION

Sans aucune obligation de ma part j'apprécierais recevoir la liste complète de tous les livres format de poche parus à ce jour ainsi que vos conditions générales de vente.

NOM

ADRESSE

AGE SI EN BAS DE 21

COMPTOIR POSTAL DU LIVRE (INSTITUT LITTÉRAIRE DU QUÉBEC)

470, RUE DE LA COURONNE

QUÉBEC 2, P.Q.

à prix populaires
marabout
en vente partout

ROMANS - ESSAIS

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

"GISANTS," DE RITA LASNIER

Un aigle en plein vol

Prose critique

par JEAN ETHIER-BLAIS

Il est des poètes qui, dès leur premier vers, se dépassent. Le cri de leur adolescence est leur cri éternel. Rimbaud, exemple suprême, est de ceux-là; on se demande toujours pourquoi il a fui la poésie. Mille théories s'échafaudent l'une sur l'autre ad infinitum à ce sujet. De toutes, la mienne est la plus simple, qui est que Rimbaud, dont l'intelligence était lucide, savait qu'il n'avait plus rien de nouveau à dire. De là le Harar et les treks dans le désert; de là le mépris forcé de toute poésie, y compris, surtout, la sienne. D'autres poètes sont comme l'aigle-enfant qui, au sortir du nid, s'ébat au ras du sol. Tous ses pouvoirs lui viennent d'apprendre et d'approfondir le mystère de son propre vol. On le verra planer de plus en plus haut, le vol sûr, sans heurts, sans frémissements autres que ceux de sa tête pointue qui sait où elle va, et vers quels festins; à mon avis, ce sont eux les vrais grands poètes, car on peut les suivre dans les airs, on peut s'attacher à leur cours, participer à l'émpan de leur inspiration, s'accrocher à eux (comme la tortue dans la fable) et découvrir avec eux des terres nouvelles. Dans la poésie canadienne, Rina Lasnier est le plus bel exemple de l'évolution intégrale d'un poète, de ce que doit être cette évolution, jusqu'à elle peut mener.

Je le dis tout de go: Rina Lasnier a une place à part parmi les saints de mon calendrier littéraire. Et cette place, c'est celle de la poésie. A plusieurs reprises, j'ai chanté ici ses éloges, car je voyais en elle, dans cette brassée d'images qu'elle jette presque chaque année à nos pieds, et la somptuosité du verbe et les veines de l'inspiration poétique. Ce que j'admire d'abord chez elle, c'est la nécessité de la poésie; écrire des vers lui est aussi nécessaire que de respirer, que de vivre et qu'il l'impression que si on lui retirait ses pouvoirs sur les mots et sur les rapports des choses et des êtres en poésie, elle cesserait de vivre. Il n'y a pas cette femme qui s'appelle Rina Lasnier, qui est académicienne, qui circule parfois dans Montréal, qui est douce et belle et qui dit des choses intelligentes et puis, cette autre femme qui écrit des poèmes. Non. Il n'y a qu'un seul être, qu'une communion de l'esprit et des sens. Je suis un jour, l'été, allé voir Rina Lasnier chez elle, avec un ami. Il y avait longtemps que je souhaitais la connaître. Je n'aimais pas d'habitude rencontrer des écrivains. Je les fuyais plutôt. Ils m'insultent. Toujours est-il que nous arrivons chez Rina Lasnier, elle y habite une maison ancienne. Son cabinet de travail donne sur la rivière, dont on aperçoit les berges. Pièce pleine de séduc-

tion: des murs, une table et un parquet d'admirable bois qui luit au soleil. C'est la chambre du poète. Tout Rina Lasnier est là: le dénuement et la richesse de sa poésie. Le rappel de la noblesse des éléments, de leur sérénité, de leur permanence. Ce que je dis est peut-être tout à fait singulier, mais c'est une chose que je sens profondément; que les êtres humains et leur cadre forment un tout et que ce n'est que d'une pièce, qui est celle que j'ai vue à Joliette, que pouvaient monter vers nous des vers comme ceux-ci: "Et l'homme parmi les bêtes, n'est-il pas le dernier-venu à l'existence — mais par la lyre, la rose sait son odeur, et le nuphar, le pur suspens des sens". L'absence de fissure entre l'être et la poésie, voilà Rina Lasnier.

On se souviendra que ses premiers poèmes étaient fortement imprégnés de religiosité. On y discernait un côté comme précieux et en alanguissant le rythme. L'aigle volait, encore près des mots. Mais déjà, aussi, il y avait la splendeur des images, la recherche (d'où ce filon de préciosité) et surtout le principe d'unicité, qui veut que Rina Lasnier ne dise que ce qui vient d'elle. Avec Madones canadiennes, elle eût pu tourner court. Mais, c'est là que la vraie poète montre l'ordre auquel il appartient, Rina Lasnier, sans rien changer à son inspiration, l'affermir et, loin de se complaire en elle-même, s'ouvre à la pensée théologique et historique. Son dernier recueil *Gisants* (1) est le produit de cette farouche et naturelle détermination de se situer dans un climat cosmique. Il est centré sur deux grands thèmes, qui sont universels: la Mort et l'Amour. Dans l'argument qui précède le vase étrusque, Rina Lasnier écrit que "l'art est une frivolité sérieuse". Cette phrase magnifique pourrait servir d'exergue à tout son livre, à toute son œuvre. On vit la mort et l'amour, mais le poète seul peut leur donner

leur sens. C'est ce que pensait Goethe lorsqu'il écrivait qu'il n'y avait d'histoire véritable que celle qui pouvait donner naissance à une tragédie. Rina Lasnier ne dit pas autre chose lorsque, chantant les amants morts, mais que l'amphore immortalise, elle écrit d'eux qu'ils sont "le couple jailli au tertre d'or de la beauté". Il y a toujours en elle, depuis ses premiers poèmes, un besoin de perpétuer; il n'a jamais été plus fort, ni plus ancré dans l'écriture, que dans ses *Gisants*. Il me paraît que l'idée qui domine ce recueil, c'est le triomphe de l'amour et que la mort y joue surtout le rôle de basse continue, en sorte que, de ces sons funèbres, la pensée du rayonnement d'aimer puisse s'élever et poursuivre ses modulations. Dans cette optique, *Gisants* est une œuvre de joie. Et c'est pourquoi la montée de la mort dans l'histoire de l'humanité s'accomplit dans le gisant Jésus et au tombeau d'Éphèse, là où la mort est réellement et éternellement vaincue. Car, pour Rina Lasnier, Jésus-Christ est, au sens le plus strict, celui qui transforme la mort en vie, au moment même où la mort croit avoir saisi le vif. Aussi entend-elle la mort disparaître; et elle parle du "bruissement sec du recul de la mort".

Mais il n'y a pas, chez Rina Lasnier, que le moment fatidique où le corps cesse de se mouvoir, où les arbres, les paysages, la mer ne sont plus rien. Il y a aussi, il y a surtout, la mort de l'âme et les affres qui y mènent. Elle est le chantre resplendissant de la mysticité. Remarquez que je ne dis pas "mystique", mais bien mysticité, car il y a encore, chez ce poète, des racines. Elle n'est pas entièrement détachée et il suffit de lire saint Jean de la Croix, après elle, pour se rendre compte de l'écart qui se rend d'un esprit entièrement soumis d'un autre qui aspire à la totale annihilation. Rina Lasnier écrit

"Comme l'ombre des ailes
courant au sol
Je suis en fuite de Dieu
et des serres
Je me creuse une piste au
ban des bêtes,
Quand je m'égale, l'Aigle
me convole"

La deuxième partie des *Gisants* est faite de cette aspiration et de ce refus. L'être se donne, mais au moment précis qu'il se livre, il se retire. C'est une fugue où alternent deux voix: Le chant et le contre-chant, qui se recourent, s'entraînent, se refusent, s'épousent. Ce sont les quatrains de la conquête amoureuse et j'y vois un peu de coquetterie de l'âme; aussi dis-je mysticité. Il n'en reste pas moins que dans sa nuit obscure, Rina Lasnier trouve de surprenantes lueurs. Dans *Stabat*, elle écrit: "La Vierge en face de la Croix: 'La Femme debout refit son lait fort'. On ne peut rien ajouter à la sublimité de cette image. C'est toute la femme qui se dresse ici, c'est Marie, dont Raymond Abbellio a écrit qu'elle était la positivité de la connaissance. Il y a toujours eu chez Rina Lasnier la tendance à diviniser la femme universelle; elle s'inscrit dans une tradition fondamentale de notre civilisation. Et chez elle, s'il y a le couple Jésus-Marie, on y trouve aussi le couple Dieu-Femme. Là encore, Rina Lasnier ne sépare jamais ce qui doit être uni.

La poésie de Rina Lasnier est de celles qui font passer de l'esthétique à la méditation. Elle n'est pas facile puisqu'elle s'inscrit dans une œuvre en plein essor. *Gisants* est comme ces tombeaux de la voie Apennine, qui sont à la fois des monuments funéraires et des bornes. Rina Lasnier marque d'une stèle au bord de la route les lieux privilégiés où s'ancre son destin. Mais le chemin continue vers une grande lumière, au loin.

(1) Rina Lasnier, de l'Académie canadienne-française, *Gisants*, Éditions de l'Atelier, Montréal, 1963.

Avant les fêtes...

Quelques livres pour enfants

Par Hélène CHARBONNEAU

MON AMI FREDERIC

par Hans Peter Richter

Nombreux sont aujourd'hui les romans de jeunesse qui visent à former le sens international des jeunes, à rectifier l'esprit de caste, à développer un désir de fraternité universelle. H. P. Richter, sociologue et romancier allemand, a choisi de dénoncer dans ce livre, qui a obtenu, en 1961, le Prix du Livre de Jeunesse, en Allemagne, une des formes les plus pénibles du racisme: l'antisémitisme. L'auteur retrace, sous le couvert de la fiction, l'infiltration naziste et ses répercussions dans la vie des Juifs allemands, avant et pendant la IIe guerre mondiale. Le jeune héros du livre, Frédéric Schneider, vit paisiblement avec ses parents juifs, dans une petite ville d'Allemagne, jusqu'au jour où le régime, favorisant une haine stupide, les isole, puis les traque tels des êtres maléfiques.

"Mon ami Frédéric" est un livre remarquable, un livre de vérité, qui vaut non seulement par son thème, mais aussi par la manière de l'exprimer. Il a ce caractère d'authenticité qui plaît tant aux jeunes. A recommander à tous les lecteurs, à partir de 12 ans.

(Coll. Belle Humeur - Ed. Desclée de Brouwer - G.F. à partir de 12 ans.)

LE MONDE DES JARDINS

par Marcelle Vérité

Illustrations d'Elisabeth Ivanovsky

Fidèle à ce qui est en passe de devenir une tradition, Desclée de Brouwer publie, pour la troisième année consécutive, un nouvel album dans la très belle collection "Mondes et Merveilles". Marcelle Vérité et Elisabeth Ivanovsky,

qui avaient inauguré la collection en 1961, unissent à nouveau leur talent et offrent aux jeunes une merveilleuse histoire des jardins depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Jardins sacrés des Pharaons, délicats jardins de thé du Japon, jardins arabes aux splendides fontaines, jusqu'aux charmants jardins de gouttière, tous font l'objet d'un exposé fortement documenté, mais aussi très accessible aux enfants. Car M. Vérité, avec sa simplicité et sa poésie ha-

bituelles, sait plaire aux jeunes pour mieux enseigner. La présentation matérielle du volume est impeccable, comme à l'accoutumée dans cette collection. La délicatesse des coloris, la finesse du dessin et aussi, évidemment, l'exactitude de la reconstitution, font que l'illustration mérite une attention toute spéciale, car elle est absolument digne d'éloges. (Coll. Mondes et Merveilles - Ed. Desclée de Brouwer - G.F. à partir de 12 ans.)

10.000.000 DE LECTEURS
ACHETENT
marabout

ROMANS - ENCYCLOPÉDIES - BIOGRAPHIES

marabout université
marabout junior
marabout Flash
marabout géant illustré

EN VENTE PARTOUT À PRIX POPULAIRES

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

ÉDITIONS MARABOUT KASAN
226 EST CHRISTOPHE COLOMB - QUÉBEC P. Q.

EXTRAORDINAIRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE

POUR LA NOËL, LA LIBRAIRIE LEMEAC A DÉCIDÉ DE SOLDER CERTAINES DE SES COLLECTIONS PRIX RÉDUITS DE 30 À 60%

(Pour les plus jeunes)

COLLECTION "LE LIVRE CHRÉTIEN"

() Notre-Dame de Lourdes	0.25
() Le chrétien face à la vie	0.25
() Le pape	0.25
() La vie de Marie	0.25
() Saint Bernard	0.25
() Saint Ignace de Loyola	0.25
() Vie de Ste Claire	0.25
() La vie des carmélites	0.25
() Aux lions les chrétiens	0.25
() Saint Augustin	0.25

(Pour les plus jeunes)

COLLECTION "COMTESSE DE SÉGUR"

() Le général Dourakine	0.60
() La sœur de Gribouille	0.60
() Les bons enfants	0.60
() La cabane enchantée	0.60
() La fortune de Gaspard	0.60

(Pour les plus jeunes)

COLLECTION "JAMBOREE"

() Le cheval de Jade	0.81
() L'étrille	0.81
() L'équipée	0.81
() La passion de Marc Meilleraie	0.81
() Toul Ann Hery	0.81
() Le pays sans chemin	0.81
() Kang Tung Gomba	0.81
() Le tambour des Bangleos	0.81
() Terre des ombres	0.81
() Pierrot lunaire	0.81
() Tempête en mer	0.81
() Gaël des Glemans	0.81
() Les sabres	0.81
() Le prince Milou	0.81
() La marque de sang	0.81
() Les chevaliers de Lindenhagen	0.81
() Le fétouque rouge	0.81
() Le lincoln de pourpre	0.81
() L'aigle d'argent	0.81
() L'équipage noir	0.81
() La cité des nombres	0.81
() Ni l'un ni l'autre	0.81
() Le cavalier bleu	0.81
() Thierry tête de fer	0.81

(Pour les plus jeunes)

COLLECTION "BELLE-HUMEUR"

() Catherine Fougère	0.97
() Brune et blonde	0.97
() Ann, l'écuse de l'air	0.97
() Au pays du dindon sauvage	0.97
() Route nord 88 est	0.97
() Tout feu tout flamme	0.97
() Une nuit dans la tour	0.97
() Les sœurs Tchouki-Lang	0.97

(Pour les plus jeunes)

COLLECTION "CONTES ET LÉGENDES"

TOUS LES TITRES ASSORTIS \$1.10

LE VOLUME

() Contes et légendes d'Anjou	1.10
() Contes et légendes indiens	1.10
() Contes et légendes de Charentes	1.10

(Pour les plus vieux — 14 ans et plus)

COLLECTION "FRANCE-EMPIRE"

() L'armée trahie	1.35
() Mon dossier spoutnik	1.35
() J'étais médecin dans la R.A.F.	1.35
() Opération Vénus anadyomène	1.35
() Spitzberg terre boréale	1.35
() Face aux sous-coups volants	1.35
() Postale de nuit	1.35
() Vapeurs du ciel	1.35
() La flotte condamnée à mort	1.35
() Les sept tonnerres	1.35
() Commando dans la mer du Japon	1.35
() Lachez tout au soleil	1.35
() L'aigle vole la remorque	1.35
() Les ficelles de l'histoire	1.35
() Attaché naval à Moscou	1.35
() H.M.S. Kelly	1.35
() Seulement Médecin	1.35
() Les suspects	1.35

(Beaux volumes de luxe illustrés)

() Dieux et brahmanes de l'Inde (volume abondamment illustré en noir et en couleurs, 17 reproductions pleine page en couleur, d'innombrables illustrations noir et blanc)	7.50
--	------

() Rome immortelle — Mgr P. Pfister 1.95

() Mystères de Lourdes — Pierre Claudel 2.85

() Anecy, son lac, ses montagnes — Paul Guillon 1.85

() Lager — G. Esquer 1.85

() La Loire tourangelle — Georges Collon 1.85

() Rome — H. Cheramy, P.S.S. 1.85

() Gascogne — Joseph de Pesquidoux 1.85

() Avignon et le combat venaisien — H. Chobault 1.85

() Colmar — Pierre Schmitt 1.85

() St-François et les peintres d'Assise — M. Villain 2.70

() Carcassonne, sa cité, sa couronne — Jean Girou 1.85

BIBLIOTHÈQUE ROSE RELIÉE

() Auberge de l'ange gardien (L')	
() Aventures de Narcisse (Les)	
() Bob et mes bêtes	
() Chevaux du Val d'Or (Les)	
() Compagnons du Monomotapa (Les)	
() Contes d'Andersen	
() Dragon vert	
() Ferme du bonheur (La)	
() Général Dourakine (Le)	
() Grotte aux oubliettes (La)	
() Korik et le Léopard de bronze	
() Laquelle des deux	
() Lassie chien fidèle	
() Message de Laurence (Le)	
() Mon ami Rocco	
() Secret de la boucanière (Le)	
() Vacances (Les)	
() Victoire de Korik (La)	

COLLECTION "LA PLEIADE"

en vente au prix de France

UNE COLLECTION DE "LIVRES D'ART"

RELIES TOUTES LES REPRODUCTIONS EN COULEURS

SÉRIES DE VOLUMES JAMAIS SOLDÉS AU CANADA

(Pour les clients se rendant au magasin seulement)

() Voyage d'Ulysse (Le)

() Actes des apôtres (Les)

() Bible d'une grand-mère (I)

() "Bible d'une grand-mère" (II)

() "Bible d'une grand-mère" (III)

BIBLIOTHÈQUE HACHETTE RELIÉE

() Aventures d'un petit renard (Les)	
() Ballerine de Majorque (La)	
() Bienôt seize ans	
() Blanche Neige et les sept nains	
() Chef au masque d'or (Le)	
() Dans la jungle de Ceylan	
() D'héroïsme et de gloire	
() Disparue de Montclair (La)	
() Fillette du Dr Marche (La)	
() Jody et le faon	
() Moulin sur la Floss (Le)	
() Pilote d'acrobatie	
() Prince de la jungle	
() Secrets de la mer Rouge (Les)	
() Sur la piste de l'Oregon	
() Tao chien de choc	
() Toutou à Paris	
() Une victoire sur les Andes	
() Une victoire sur l'Himalaya	
() Vocation d'Irenée (La)	

BIBLIOTHÈQUE VERTE RELIÉE

() Croisière de Priscilla (La)	
() Enlèvement de Perchenelle (L')	
() Gil et le rajah	
() Inoa	
() Lieutenant de Surcouf	
() Par le détroit de Bering	
() Péril en Armorer	
() Pontcarra	
() Roman d'un roi (Le)	
() Sahara	
() Voyage en dentelles	

BON DE COMMANDE

VEUILLEZ TROUVER CI-JOINT, LA SOMME DE \$.....

POUR LES VOLUMES PLUS HAUT INDiqués.

NOM:

ADRESSE:

VILLE: COMTE

— Au cas où un des titres serait épuisé, la Librairie Lemeac se réserve le droit de le remplacer par un autre titre de la même collection et au même prix.

— Ajouter 10% à votre commande pour frais de port.

— Réservez-vous, nos quantités disponibles sont limitées.

LA LIBRAIRIE LEMEAC

371 ouest, rue Laurier

MONTRÉAL

CR. 3-2469

LE LIVRE EST UN CADEAU QUI DEMEURE



les
Beaux-arts
par
Laurent LAMY

• WALTER FUHRER, à la Galerie Ars Classica
• GRAVURES ET REPRODUCTIONS JAPONAISES, à la Bibliothèque Redpath

Les recherches de Walter Fuhrer seraient assez intéressantes, car elles manifestent une volonté d'expérimentation

et un goût diversifié pour la découverte. Mais les influences, que l'on retrouve dans les sculptures de cet artiste suisse éta-

bli au Canada depuis 1955, sont si nombreuses, qu'en visitant cette exposition, on ne se sent guère en présence d'une œuvre personnelle.

tur américaine faite de morceaux de bois trouvés.

Esprons toutefois que dans l'avenir, nous pourrions retracer certaines constantes dans les différentes options de Walter Fuhrer.

Il n'y a sans doute aucun mal à reconnaître des influences dans le travail d'un artiste. Quel artiste n'a pas commencé à "refaire" ce que d'autres ont fait avant lui? Et même, arrivé à la plénitude de son art, quel artiste peut se vanter de ne rien devoir à personne?

L'art n'évolue cependant que dans la mesure où les influences sont dépassées. Les plus grands artistes sont ceux-là mêmes qui débordent les écoles ou les mouvements auxquels ils se sont rattachés ou auxquels l'histoire de l'art les rattache. Dans cette optique, le travail de Walter Fuhrer est assez décevant, qu'il s'agisse de ses gravures ou de ses sculptures. Il nous fait penser à Miro, Arp, Calder, Gonzalez... Il puise aussi dans le junk art, sculp-

ture américaine faite de morceaux de bois trouvés. Par les peintres actuels, s'affirment une fois de plus, l'interdépendance qui existe entre artistes de pays souvent fort éloignés. Kazu Wakita connaît sûrement Chagall, Masanari Murai fait du géométrisme, Gen Yamaguchi utilise les textures à la manière des Occidentaux, Tetsuro Kamai s'apparente à Feito, etc...

Il est évident que les deux traditions se mêlent. Avec de l'attention et de la bonne volonté, on reconnaît dans cette exposition, ce que l'Orient a apporté, en général aux artistes occidentaux. L'Orient leur a fait découvrir le vocabulaire des signes, un graphisme souple et large ainsi que des étendues fluides qui recréent, dans un climat d'aisance et de liberté, des espaces infinis et poétiques.

Plusieurs reproductions montrant qu'il existe au Japon,

Meilleurs Voeux
à l'occasion des fêtes

LA GALERIE CAMILLE HEBERT

2075 Bishop

849-9931

RONALD DAVIES

THÉÂTRE SEVILLE

restaurant les 2 cultures

EXPOSITION PERMANENTE

DAVIES HOUSE OF PAINTINGS

4409 ouest, Sherbrooke

486-1264

Pour tout votre matériel d'artiste
consultez nos experts

Omer DeSerres

1406 St-Denis

AV. 8-0251

Centre d'achats Rockland

6955, rue St-Hubert

MEILLEURS
VOEUX

galerie du siècle

1494 ouest, rue Sherbrooke

Tableaux de qualité d'artistes renommés

Pour un Présent Original
Pour votre Résidence ou votre Bureau

Peintures par: Kriegerhoff, Morrice, Gagnon, Sutor, Côté, Coburn, Cullen, Carr, Borduas, Piquette et plus de 100 autres artistes canadiens.
Prix de 100 tableaux et sculptures par des artistes européens de renom: Arp, Dufy, Edvard, Poussin, Van Gogh, Matisse, Picasso, Braque, Modigliani, Rodin, Wols, Zadine et autres. Vieux maîtres de 700 à 1800 a.d.
Ouvert tous les jours de 9 à 5,30 sauf dimanche

DOMINION GALLERY

1438 ouest, Sherbrooke VI. 5-7471

LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA



CLARENCE A. GAGNON, R.C.A.
"LA PAYSANNE"

de l'ANJOU
de 5.30 à 11 hres
MENU

Le consommé Célestine
Le Coq au vin de Bourgogne
Les brochettes de saumon fumé
La côte de veau grand-mère
L'entrecôte grillée marchand de vin

DESSERTS
Le Suprême marocain
Le coupe Mont-Blanc
Le banane au cognac
Les gourmandises du pâtisseries
café moka
menu complet \$3.35
Réservez votre table
861-7491

du rire - du rire - du rire - du rire
48e représentation
CHERIE NOIRE
Le succès de la saison
GILLES PELLETIER
PATRICIA SOLEIL
M. Krishna - P. Gibouau
C. Ducharme - M. Mailhot
Roger Michal
Ce soir et dimanche soir au
THÉÂTRE ANJOU
UN. 1-7494-5
1204, RUE DRUMMOND
Avant le théâtre, venez dîner
à l'ANJOU
TABLE D'HÔTE \$1.50
Un bon repas...
avant un bon spectacle...
du rire - du rire - du rire - du rire



les
extraordinaires
MARIONNETTES

OBRATSOV
DE RUSSIE

Récemment en vadette durant une heure complète à l'émission de Ed Sullivan.

2 programmes différents:
POUR ADULTES, EN SOIRÉE:
"Un Étrange Concert"

POUR ENFANTS, EN MATINÉE:
"Aladin et sa Lampe Magique"

du 30 DEC. au 10 JAN.
THÉÂTRE ST-DENIS

SOIRS: DEC. 30, 31, JAN. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
MAT.: DEC. 31, JAN. 4
Seule la section orchestre sera utilisée pour ces spectacles.

PRIX (taxe incl.) SOIRS: \$2.50, \$4.50, \$6.
MATS: \$2., \$3., \$4.50.

COMMANDES POSTALES
ACCEPTÉES

BILLETS EN VENTE au Théâtre St-Denis: 1213 Sherbrooke E. chez Ed. Archambault Inc., 500 St-Catherine E. et 2148 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc. 1434 Sherbrooke E.; au Salon de l'Horlogerie, 490 St-Denis; chez Charlois Billetterie, 215 Jean-Talon E.; chez Parlo Television, 47 Fleury E.; à la Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame ouest.

Commandes postales acceptées. Prière adresser votre commande avec chèque payable à CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC., 1822 Sherbrooke ouest, Montréal. Inclure enveloppe retour affranchie.

comme ailleurs, un académisme fortement établi. Il se présente sous des formes un peu différentes des nôtres, mais il est tout aussi mauvais que celui que nous connaissons. Le paysage de neige et la mer soulevée de Taikan Yokoyama sont des exemples du genre. Kazan Watanabe avec ses oiseaux sur une branche reste lui aussi superficiel.

Si l'on voit deux excellents peintres des XVII^e et XVIII^e siècles, Korin Ogata et Hōitsu Sakai, rien ne nous est offert de l'art populaire qui joue un rôle si important dans l'art occidental par l'intermédiaire de Toulouse-Lautrec et Van Gogh.

Par les peintres actuels, s'affirment une fois de plus, l'interdépendance qui existe entre artistes de pays souvent fort éloignés. Kazu Wakita connaît sûrement Chagall, Masanari Murai fait du géométrisme, Gen Yamaguchi utilise les textures à la manière des Occidentaux, Tetsuro Kamai s'apparente à Feito, etc...

Il est évident que les deux traditions se mêlent. Avec de l'attention et de la bonne volonté, on reconnaît dans cette exposition, ce que l'Orient a apporté, en général aux artistes occidentaux. L'Orient leur a fait découvrir le vocabulaire des signes, un graphisme souple et large ainsi que des étendues fluides qui recréent, dans un climat d'aisance et de liberté, des espaces infinis et poétiques.

Plusieurs reproductions montrant qu'il existe au Japon,

ELYSÉE CINÉMA D'ESSAI 35 & MILTON W. MTL. VI-2-4953

2e SEM. RESNAIS
un chef-d'œuvre
Pierre Macbride
BANDITI A ORGOLO
(BANDITI A ORGOLO)
PAR VITTORIO DE SETA
V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS

EISENSTEIN
L'IMMORTELLE
UN FILM DE 1929 ET RÉALISÉ PAR ALAIN ROBBE-GRILLET

Pour les jeunes à compter du 16 Le Baron de Cnac - Tintin

DU TEMPS DES FÊTES
8h, tous les soirs de Noël au Jour de l'An compris
2h, tous les jours de Noël au Jour de l'An compris
Réservations: au guichet par poste ou chez Faucher Electricité

Spectacle CE SOIR
IMPERIAL
AV. 8-7102 ou 5603

CINÉMA CINÉMA CINÉMA

Ce film ne sera pas présenté ailleurs à Montréal.

JEAN-PAUL BELMONDO
Au Doulos de Melville
un grand coup de chapeau
Alain Ponté - LA PRESSE.
La réussite de Melville est quasiment parfaite
Jean-Basile - LE DEVOIR.

LE DOULOS
de JEAN-PIERRE MELVILLE
avec SERGE REGGIANI
Grand Prix Interprétation Masculine française 1963

1206 EST. RUE ST-CATHERINE 515-0600

CINÉMA FESTIVAL

Une façon caustique de voir ce champ de bataille

MARINA VLADY
(Best Actress - Cannes Film Festival, 1961)
The Conjugal Bed
HORAIRE: 12.30-2.10 5.30 7.35-9.30

DERNIERE SEMAINE

LOVE AT TWENTY
The merry ways of young love

A L'AFFICHE

Avant

Après

l'écoute de CBF-690 Radio-Canada

Intituler "Le Réveil rural" une émission diffusée à midi trente ne relève pas du psychiatre, quoiqu'en pourraient penser les esprits forts. En effet, certains se réveillent très tôt, d'autres se réveillent tôt ou moins tôt, ou tard. Chose certaine, toute personne qui se réveille doit se lever. L'expérience prouve que, dans 99.9 p. cent des cas, c'est une chose extrêmement difficile, sauf quand on écoute CBF-690, la radio de Radio-Canada dès le réveil. Quelle que soit la catégorie à laquelle vous appartenez, tôt, tard, trop tôt ou trop tard, voici quelques émissions qui vous réveilleront en beauté.

Minuit: Le Rendez-vous de minuit • 6 heures du matin: A la bonne heure • Midi 15: Les Visages de l'amour • 4 h. 45: Ad lib

LAURE FINK ACCOMPAGNERA
LE QUINTETTE DE BRUXELLES

Laure Fink accompagnera le Quintette à vent de Bruxelles comme commentatrice dans une tournée de 16 concerts Jeunesses Musicales de St-Boniface à Vancouver. Mlle Fink et le Quintette à vent auront le privilège d'inaugurer deux nouvelles sections: Nelson, C.B. et l'Université de la Colombie-Britannique.

La pianiste montréalaise Laure Fink a reçu sa première formation musicale à Ottawa où elle a décroché les bourses du Festival de Musique d'Ottawa, et du Musical Arts Club. Elle a mérité en outre la Médaille d'Or de l'École de musique de l'Université de Montréal.

Une bourse de Guildhall School of Music de Londres lui a valu un séjour d'études en Angleterre. Rentrée au Canada, elle a parcouru l'Ontario, le Québec et les Provinces mar-

ritimes en tournées de concert soit comme soliste ou comme artiste de musique de chambre.

Laure Fink a donné plusieurs récitals à Radio-Canada. Elle est également conférencière appréciée et critique musicale.

Ceux qui se souviennent des débuts des Jeunesses Musicales au Canada, se rappelleront de Laure Fink comme pianiste lorsqu'elle accompagnait le violoniste Arthur Leblanc dans sa tournée JMC en 1951. En 1962, Mlle Fink a fait les commentaires en français pour la tournée JMC du pianiste Marek Jablonski dans l'est du pays. Parfaitement bilingue, Laure Fink a fait les commentaires en anglais pour la tournée de concerts dans l'ouest du Canada de l'Orchestre de chambre Paul Kuentz de Paris en 1963.

DEUX FILMS "MAUDITS" par LA CENSURE! au même programme

"Le Troisième Sexe" - ET - "Maxime" Deux sujets délicats traités avec maîtrise...

AHUNTSIC DU. 8-4700

EMPIRE 274-4521

LES GUEUX AU PARADIS

Au Stella - VI. 4-1793

THEATRE LA BOULANGERIE 5140 DE LANAUDIERE

COMPLAINTE ET FRENESIE (SPECTACLE DE JAZZ ET DE POESIE) Ce soir 8h.30 - Demain 7h.30

LES APPRENTIS-SORCIERS LA. 3-2454

LE DIMANCHE A 2H.30 NOUVEAU SPECTACLE DE MARIONNETTES

Pourriez-vous TUEZ ce bébé?

LE DERNIER TEMOIN

URSUS LE REBELLE

LAVAL 4452 ST-DENIS VI 2-8264

le théâtre du nouveau monde

3 DERNIERES

L'AVARE

de MOLIERE

Ce soir à 9 h. - Demain après-midi à 2h.30

demain soir à 7h.30

THEATRE ORPHEUM VI. 5-7149

525 ouest, rue Sainte-Catherine

EL GRECO

Importateurs et marchands d'oeuvres d'art à travers le Canada



EXPOSITIONS PERMANENTES
2015, rue de la Montagne
(coin Burnside)

SUITE 503
TEL.: 845-1451

Heures d'affaires: 9 a.m. à 10 p.m.
(excepté le dimanche)

COTE MORALE DES FILMS

L'Heure du concert
programme pour petits et grands
le Carnaval des animaux
Ma Mère l'Oye
l'Histoire de Babar

Ch
Le Parisien
460 OUEST, RUE STE-CATHERINE

champs
— 5 —

imats

chaque achat

Fournisseur des postes de
radio, des artistes et des
connaisseurs

- Des 8h.45 du matin les Cours universitaires télévisés, avec Guy Nadeau (la chimie), Jacques-Yvan Morin (théorie et critique du fédéralisme) et Jean-J. Fortier (probabilités et statistiques).
- A la radio, à 2 heures, le *Métropolitain Opéra* qui met à l'affiche Manon, de Massenet, sous la direction de Thomas Schippers.
- Images en tête, à 2 heures, présente Rebecca, film de Hitchcock, avec Laurence Olivier et Joan Fontaine.
- L'émotion, à 2 heures, autres, à 3 heures, portera sur les églises orientales catholiques et non catholiques.
- A Temps présent, à 5h.30, la Cite idéale.
- Petit théâtre, à 6 heures, met à l'affiche *Un coup de pistolet*, avec Pierre Vanneck et Robert Etcheverry.
- A la télévision, à 7 heures, *L'Ecole des vedettes*, avec Annie Cordy, Dominique Chantal, Michel Renaud, Tania Constantine, Danielle Delorme, Pierre Fromont, Félix Leclerc, Consuelo Ibáñez et Véronique Lépreux.
- Dans les rues de Québec, à 8 heures, Micheline, Pierre Boutet et le Choeur de Remy Gagné.
- A 8h.30, la Soirée du hockey suivie des *Couche-tard*.
- A Votre choix, à 10h.45, l'invité de Monique Lepage sera M. Jean-Marie Gauthreau.
- Cinéma, à 11h.35, présente le *Jeu de la vérité*, film polémique réalisé et interprété par Robert Hoessein, avec Jean Servais, Nadia Gray, Jean-Louis Trintignant et Françoise Prévost.
- Dès 8h.45 du matin, les Cours universitaires télévisés avec Ludger Beauregard (géographie physique), Maurice Séguin (histoire du Canada) et Jean Desgagniers (histoire de l'art).
- A Vu d'Ottawa, à 1 heure la Bibliothèque du Parlement Jean-Marc Poliquin s'entretiendra avec Conrad Sabourin, Guy Sylvester.
- A 1 heure, les *Couilles* de l'exploit, le magazine français du sport.
- A 4 heures, *Airs de Paris* avec Catherine Sauvage, Félix Leclerc, Yvette Giraud et autres.
- A l'heure du Concile, à 5 heures, Avec les ouvriers du soleil, reportage sur l'abbé Paul Gauthier qui a construit une cité ouvrière à Nazareth.
- Présence de l'art, à 6h.30, vous propose un entretien avec Clermont Pepin à l'occasion de la présentation d'*Amahl*, de Menotti; Robert Daudelin parlera du film *Banditi à Orosgolo*; reportage d'une exposition de statuettes nègres.
- A Caméra 63, les aspects de Noël.
- A l'émission consacrée aux philosophes et penseurs, à 8 heures, Mahomet, texte d'Hubert Aquin.
- A la télévision, à 8h.30, Un conte de Félix Leclerc: Le roi viendra demain, avec Guy Hoffman, Patricia Nolin, Huguette Olligny, Georges Groulx, Jacques Zouvi et autres.
- Affaires publiques, à 10 heures, conférence de presse de l'hon. Daniel Johnson; les journalistes: Roger Champoux, Julien Morisset, Paul Sauriol.
- A 11h.30, conférence d'Henri Guillemin sur Charles Péguy.

Samedi, le 21 décembre	Dimanche, le 22 décembre
C B F	C B F
7.00-Radio-journal	7.00-Radio-journal
7.50-Prévisions du matin	8.10-La Boîte à musique
7.15-Musique légère	8.30-L'heure du Concerto
7.45-Radio-journal	7.15-Méditation
7.55-Nouvelles du sport	8.45-La revue de la semaine
8.00-Jardin d'hiver	10.00-Réception
8.05-Radio-journal	10.30-L'argent
8.30-Les aventures de Tintin	11.00-Quand l'opéra ne donne des airs
9.00-Tante Lucille	12.00-Radio-journal
9.15-Reportage	12.40-La mandarine parle au Canada
10.00-Micro-variétés	13.40-Jardins plantureux
10.25-Université radiophonique	14.00-Jardins fleuris
10.35-Radio-journal	14.10-Trois artistes invités
11.31-Réception de Montréal	15.30-Signal-horaires
11.50-Chronique de terre et de mer	9.00-Radio-journal
12.30-Le réveil rural	9.15-Réception
12.37-Signal-horaires	10.30-Réception
1.00-Radio-journal	11.15-Jamais le dimanche
1.30-Nouvelles du sport	12.00-Terre nouvelle
1.45-Poésies	10.00-Radio-journal
1.50-Le cad	10.20-Sur quatre roues
2.00-Radio-journal	10.30-Radio-journal
2.05-Opéra du Métropolitain	10.45-Sur quatre roues
2.35-Nouvelles du sport	11.00-Match interrompé
2.40-Radio-journal	11.05-Musique de film
3.15-Chansonnètes	11.30-Nouvelles du sport
4.00-La langue bien pendue —	11.45-Radio-journal
4.10-Le français universel	11.55-Cinéma: noir du monde
4.20-Nouveaux documents	12.00-Orchestre de chambre de
4.30-Reportage	Vancouver
4.45-Nouvelles du hockey	7.30-Les Classiques français
5.15-Nouvelles du sport et musique	8.00-Radio-journal
5.30-Trente minutes d'informations	8.02-Philosophes et penseurs
5.45-Reportage	8.10-Le Cabaret du soir qui penche
1.30-Les mensonges d'Ulysse	10.00-Trente minutes d'informations
1.45-Paroles de la nuit	10.10-Le Cabaret du soir qui penche
1.55-Nouvelles du sport	10.30-Nouvelles du sport
1.57-Jazz-Club	11.00-Le cabaret du soir qui penche
2.00-Radio-journal	11.50-Radio-journal
2.05-Musique variée	12.00-Musique variée

Trimble parle des joueurs américains

L'instructeur des Alouettes de Montréal, Jim Trimble, a réitéré hier l'idée que le calibre de la Ligue Canadienne de football puisse être amoindri par suite de l'incapacité des dirigeants du circuit d'intéresser les meilleurs prospects des ligues universitaires américaines à venir jouer chez nous sous contrat professionnel.

"Notre plus gros travail a toujours été de développer les meilleurs éléments canadiens", de dire Trimble. Ça toujours été l'équipe possédant les meilleurs joueurs canadiens qui a remporté la coupe Grey, dans le passé, a-t-il fait remarquer.

CE N'EST PAS LA FINANCE Plus souvent qu'autrement, selon lui, les clubs de la Ligue Canadienne de football ne pas en butte avec l'élément financier lorsqu'ils entrent en contact avec de jeunes prospects américains. C'est surtout le fait de venir jouer dans un pays où il n'est pas familier et le risque de demeurer dans l'anonymat, qui représentent la plus grande difficulté, a opiné l'instructeur des Alouettes.

Mais selon lui, les meilleurs joueurs des ligues universitaires américaines ne s'avèrent pas toujours les plus profitables. Nous avons une histoire qui prouve qu'il nous est préférable d'embaucher les oubliés.



JIM TRIMBLE

de la grande sélection américaine, après la sélection plutôt qu'avant.

BUTS DIFFÉRENTS

Il ajoute que la majorité des joueurs qui devinrent de grandes étoiles au Canada, étaient inconnus aux États-Unis parce qu'ils n'étaient pas "tous Américains".

Ce qui est bon pour la AFL et la NFL n'est pas toujours bon pour la Ligue Canadienne de football, estime Trimble. Il termine en soulignant que la Ligue Canadienne de football a des buts et une philosophie différents. Ce qui exige d'après lui des éléments et critères différents.

Un maskinongé de trente livres trouvé sur la rue principale à Saint-Hyacinthe

MONTRÉAL — Sur la rue Principale de Saint-Hyacinthe, un maskinongé de 30 livres nageait dans une chaloupe à moitié remplie d'eau. Des gens vinrent de plusieurs milles à la ronde pour le voir, surtout parce qu'il semblait inconcevable qu'un pareil maskinongé puisse être pêché dans la Yamaska, à 30 milles de Montréal.

Ce poisson a été pris dans un filet de 75 pieds placé par une équipe de recherches dirigée par Albert Courtemanche, directeur du service de la faune du district de Montréal. Il était convaincu que des maskinonges de cette taille se trouvaient dans la Yamaska, mais il fallut le prouver pour que les gens le croient.

Depuis sa nomination à ce poste, il y a quelques mois, M. Courtemanche a fait disparaître beaucoup de notions fausses sur les poissons du Québec. Par exemple, dans la rivière Noire, qui rejoint la Yamaska à huit milles et demi de Saint-Hyacinthe, l'équipe de M. Courtemanche prit au filet 12 gros maskinonges, alors que les pêcheurs pensaient que ce cours d'eau ne contenait pas de poissons intéressants.

La cause

Les chercheurs ont décou-

vert la raison de l'échec des pêcheurs dans la Yamaska. Ces derniers pêchaient au milieu du cours d'eau ou au fond de celui-ci où l'eau est dépourvue d'oxygène, ce qui en éloigne les poissons. Le poisson se tient près de la rive où dans les eaux troubles, où les appâts des pêcheurs vont rarement les chercher.

Les recherches permirent également de constater que les eaux du Québec les plus prolifiques sont, entre autres, celles du lac Saint-François, du lac Saint-Louis, de la rivière Noire, du lac Maskinongé et de la rivière du même nom.

M. Courtemanche prit personnellement part aux recherches dans les lacs Saint-Joseph et Saint-Guillaume, où l'on découvrit également des maskinonges. M. Courtemanche déclare à ce sujet: "Nous avons appris que le vivier de Lach-

L'outaouais

Des recherches ont également été entreprises dans l'Outaouais, où une maladie a tué, au début des années 50, des milliers de poissons, contaminant certaines eaux du

Fran Huck est-il un nouveau Béliveau?

REGINA — Fran Huck, centre de 18 ans ne pesant que 155 livres, qui joue pour les Pats de Regina et qui est en train de démolir à un rythme fantastique tous les records de la ligue junior de hockey de la Saskatchewan comme scoreur, est le joueur qui attire le plus l'attention de Del Wilson, directeur des Pats et dépitiste en chef des Canadiens de Montréal, de la LNH, dans l'Ouest.

41 BUTS EN 25 JOUTES

Huck, qui en est à sa première année complète au sein de l'équipe des Pats, avait 41 buts à son actif après 25 joutes, ce qui veut dire que le rythme auquel il compte est bien supérieur à celui qu'avait Gord Turlik, qui en 1959-60 a établi le record de la ligue avec 66 points pour la saison, alors qu'il jouait pour les Mintos de Prince Albert.

DEJÀ 2 RECORDS

Huck a déjà établi deux records, comptant trois buts par joute dans huit joutes, abaissant le record de sept joutes de trois buts établi par Cliff Pennington en 1958-59, et en comptant trois buts par joute en trois joutes d'affilée.

OFFRE DE \$5,000

Wilson, qui a déclaré que Huck est le joueur qui suscite le plus d'espoir pour la ligue Nationale dans l'Ouest du pays, a offert le printemps dernier \$5,000 pour obtenir de Scotty Munro, instructeur-propriétaire des Bruins d'estevan de la ligue de hockey junior de la Saskatchewan et dépitiste en chef des Bruins de Boston, de la LNH, dans l'Ouest, les droits sur Huck comme joueur junior.

PETITE TAILLE

Huck déclare lui-même qu'il n'a pas encore décidé s'il fera carrière du hockey professionnel mais il affirme que s'il opte, dans ce sens, il ne se laissera pas décourager par sa petite taille. Il mesure cinq pieds, sept pouces et pèse 155 livres.

Dispositif pour prévenir les blessures aux chevilles

MOUNT VERNON, (Ohio, P.A.) — Le cauchemar que constituent pour les athlètes et les instructeurs les blessures aux chevilles, sera peut-

être bientôt chose du passé. Les instructeurs du Central Ohio font l'éloge d'un nouveau dispositif mis au point dernièrement qui est susceptible de réduire le nombre des blessures aux chevilles ou peut-être même de les éliminer complètement.

L'invention, qui est de Raymond Yost, consiste en un pneumatique entourant la cheville de telle façon qu'il est pratiquement impossible de se donner une entorse.

Yost, qui tient une entreprise de chaussures, a déclaré que l'idée de ce dispositif lui est venue pour la première fois il y a neuf ans alors que son fils, joueur de football, souffrait de faiblesse aux chevilles.

COMPTEURS DE LA LNH

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	19	23	42
Béliveau, Can.	14	28	42
Hull, Chicago	18	23	41
Wharram, Chicago	17	26	41
Bathgate, N.-Y.	10	23	33
Goyette, N.-Y.	11	21	32
Hay, Chicago	13	14	27
Pilote, Chicago	4	23	27
Oliver, Boston	11	15	26
Gilbert, N.-Y.	10	15	25
Howe, Detroit	8	17	25
Keon, Toronto	9	14	23
Balon, Can.	13	9	22
Henry, N.-Y.	12	10	22

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN

Un des
3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

GRATIS! POUR BIEN RECEVOIR... PENDANT LES FÊTES

Plus de 100 recettes de cocktails • Comment préparer une réception?
Conseils sur les mélanges • Conseils sur les vins • Recettes de hors-d'œuvre

POSTEZ CE BON DÈS AUJOURD'HUI!
CANADIAN SCHENLEY LTD., 550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

NOM _____

ADRESSE _____
(écrire lisiblement)

Canadian Schenley Ltd. "Distillateurs de whiskys d'âge canadien"

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DUMONT
MONTRÉAL 25

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont aménagés à 1111 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dictionner, à dicter, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc. etc. en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Nécessaire nous téléphoner: 861-5771

ORIENTATION
CARACT
tests et É analyses
PSYCHOLOGIE
ORIENTATION
RATIONNELLE
de l'INDIVIDU
952 est. rue Sherbrooke
Tel.: 522-7821, Montréal 24

Encouragez nos
annonceurs

ASSURANCE

Compagnie
d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde
MONTREAL

AVIS D'ASSEMBLÉE

TELE-METROPOLE CORPORATION

AVIS, par les présentes, est donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de TELE-METROPOLE CORPORATION sera tenue au siège social de la compagnie, 1405 rue de Maisonneuve, à Montréal, le 20 décembre 1963 à 11h30 a. m. pour l'approbation du bilan du dernier exercice, la nomination des directeurs et vérificateurs et la décision et discussion de toutes autres questions qui pourront la et alors être soumises à l'Assemblée.

(signé) Maurice D. Godbout
Secrétaire
Montréal, ce dix-septième jour du mois de décembre 1963.

AVIS D'ENREGISTREMENT

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 625 411

COUR SUPÉRIEURE

No 625 411

LUCIEN BEAUCHAMP, comptable, des cité et district de Montréal, demandeur,

VS

JULES PIERRE TURGEON, domicilié au no 4800, apt 12, boul. Pie IX, des cité et district de Montréal, défendeur,

et

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION, Mise-en-cause,

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur JULES PIERRE TURGEON de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 17 décembre 1963.

Raymond PILON, députe-protonotaire

NADEAU, VILLENEUVE, PIGEON & MARQUIS, Avocats,

132 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Proc. du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 608 418

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC,

représentant de Sa Majesté aux droits de la province,

Demandeur,

VS

MARCEL DION, de Rivière-des-Prairies, district de Montréal,

Defendeur,

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au Défendeur, MARCEL DION, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 18 décembre 1963.

Me Yves Pelletier, C.R., 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Procureur du demandeur.

G. BLANCHET, Député-Protonotaire.

AVIS D'APPLICATION POUR AMALGAMATION DES CONGREGATIONS

AVIS est par les présentes donné que NATHAN ROSENOFF, épicer, LEONARD SAMUELS, manufacturier, S.A.M. BRONFEN, manufacturier, MORRIS BORER, gérant, SAUL SILVERSTONE, gérant, HARRY KLIGMAN, rentier, et WILLIAM GILMAN, distributeur, tous des cité et district de Montréal, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, au cours de sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi pour amalgamer les deux congrégations "CONGREGATION SHEVETS ACHIM D'BETH ABRAHAM" et "CONGREGATION CHAVARYIN KALL YISRAEL" sous le nom "CONGREGATION SHEVETS ACHIM — CHAVARYIN KALL YISRAEL — D'BETH ABRAHAM".

Montréal, 17 décembre 1963.

HALPERIN & MORRIS, proc. de la requérante.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 mois pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits

SERVICE DE TÉLÉPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

A L'OUEST 527-3641 A L'EST
6320, Chemin Upper Lacine 5529, rue Papineau
Montréal 29 Montréal 31, P.Q.

il y en aura pour tout l'univers...

il y en aura pour moi,

qui préfère une bière douce...

de la savoureuse Laurentide!

il y en aura pour toi,

qui préfères une vraie bonne bière...

de la Molson Export!

et il y en aura pour ceux

qui préfèrent une bière lager...

de la Molson Canadian!

c'est de la Molson qu'on prend chez-nous!

Le succès du Canadien cette saison: une équipe équilibrée

Par Roger LABONTÉ

Les Canadiens de Montréal sont en train de renverser les prévisions de la plupart des chroniqueurs sportifs qui ne leur accordaient que peu de chance, cette saison, de figurer en tête du classement. Si les Canadiens devaient poursuivre la campagne avec leur allure actuelle, sans doute que plusieurs auraient à rougir d'admettre l'erreur de leurs prédictions de début de la saison. Quoi qu'il en soit pour l'instant, les prophètes de malheur peuvent se réjouir, le Tricolore n'a pas encore terminé sa saison, et malgré ses succès présents, il lui reste passablement de chemin à parcourir pour s'installer "confortablement" en première place du circuit Campbell.

A bien y penser toutefois, maintenant à six points des Hawks de Chicago, avec une partie de plus à jouer, les protégés de Blake peuvent en surprendre encore plusieurs, et leur tenue au cours de leurs prochaines rencontres donnera une idée assez juste de l'ampleur de la menace qu'ils représenteront à l'approche des séries éliminatoires.

Au cours de ses trois prochaines parties, le Canadien en disputera deux contre Chicago, l'équipe de tête contre laquelle il n'a encore pu réaliser l'exploit trois fois renouvelé par les Bruins ressuscités.

En admettant que l'équipe du Forum soit au complet, ce soir; le 22 contre Detroit, et le 25 encore une fois contre les Hawks, trois victoires pourraient vouloir dire la tête du classement, pour la première fois cette saison par le Tricolore.

Une fois installés sur cette position, les autres équipes du circuit, Chicago et Toronto comprises, auraient du mal à obliger le Tricolore à amorcer une nouvelle descente.

Un facteur du succès surprenant du Canadien cette saison peut militer en faveur des Montréalais s'ils parviennent à accrocher la première place du circuit. Il s'agit du fait que le Canadien, depuis le 8 octobre dernier, s'est montré assez constant dans sa lutte pour graver les échelons du circuit Campbell. Il a remporté juste assez de victoires pour lui permettre d'atteindre l'équilibre nécessaire à toute formation sportive, et maintenant en seconde place, son accès à la tête du circuit devrait être préparée de la même main, à moins de blessures fort coûteuses chez plusieurs de ses membres.

On ne connaît vraiment une équipe de hockey qu'à la seconde moitié de la saison. En considérant que les rangs vont être plus serrés au cours de cette seconde moitié, sans doute que cet équilibre chez le Canadien portera ses fruits.

A tout effet, s'il fallait choisir un club d'étoiles pour la période des fêtes, sans doute que les Canadiens auraient leur bonne part des honneurs au sein de cette équipe de rêve. Ce qui prouve sans conteste que leur tenue générale, depuis le début de la campagne est probablement la meilleure de toutes les équipes du circuit.

Une vive polémique éclate autour des règlements internationaux de hockey

LES NAGEURS JAPONAIS préparent les olympiques

A la veille des Jeux olympiques, quelles sont les espérances des nageurs japonais. La presse se montre en général très optimiste, mais il faut voir dans ces pronostics une raison plus prosaïque: celle d'obtenir des pouvoirs publics, des crédits supplémentaires pour la préparation olympique. En effet, si, comme la supériorité des Américains conduirait à le penser, la natation japonaise ne peut prétendre qu'à des places d'honneur, quels que soient les moyens mis en oeuvre, il est probable que les fonds alloués à la préparation olympique seront affectés à des sports plus représentatifs. C'est pourquoi, chaque fédération, pour si faible que soit la valeur de ses représentants, a tendance, en se basant sur les résultats de la semaine internationale des sports de Tokyo, à surestimer ses chances et ce faisant, à se laisser entraîner par des espoirs importants.

Pour avoir une meilleure idée des chances de l'équipe japonaise de natation, tant sur le plan individuel que sur celui du comportement collectif, l'avis des entraîneurs responsables et de quelques

membres les plus représentatifs de la natation japonaise était nécessaire.

L'ancien recordman du monde Tsuyoshi Yamanaka a confié à l'issue d'une séance de musculation: Je vieilliss et n'ai plus le feu sacré. Néanmoins, je voudrais terminer ma carrière en beauté. Je crois que j'ai une chance, sinon de remporter l'épreuve du 400 m. nage libre, du moins de remporter une médaille. J'ai beaucoup gagné en résistance. Je ne participerai qu'à deux épreuves aux Jeux: le 400 m. où je compte réaliser 4'13"5/10 et le relais 4 x 200 m. où nous devrions remporter la médaille d'argent dans un temps voisin de 8'03". Je n'ai qu'un regret, celui de ne pas avoir à mes côtés, à l'occasion des stages, mon entraîneur de toujours, M. Kiyoshi Koyanagi, de l'Université de Waseba.

Les sprinters Y. Okabe, recordman national du 100 m. nage libre en 55"4/10, et Tadaharu Goto (55"9), tous deux âgés de 21 ans, ont exprimé par la bouche de l'entraîneur Kitamura qu'ils comptaient réaliser l'été prochain 53"6/10 et que les premiers tests d'entraînement autorisaient ces espérances.

Une déclaration et un télégramme du président de la Fédération tchécoslovaque du hockey, le Dr Zdenek Andrst, a soulevé des observations plus ou moins passionnées dans le monde du hockey au Canada.

A Edmonton, Léo Leclerc, directeur des Oil Kings d'Edmonton, champions du hockey junior canadien, a déclaré que l'équipe nationale de la Tchécoslovaquie n'a pas le courage de rencontrer l'équipe canadienne sur un pied d'égalité.

Leclerc a fait cette observation peu bienveillante après que les Tchécoslovaques, qui effectuent une tournée d'exhibition de 11 jours au Canada, eurent refusé une invitation de jouer une partie le 23 décembre contre les Oil Kings en appliquant les règlements canadiens plutôt que les règles internationales.

Le télégramme par lequel le Dr Andrst a décliné l'invitation était libellé comme suit: "Bien que l'équipe tchécoslovaque soit très intéressée à observer la mise en oeuvre des règlements canadiens, nous regrettons de ne pas être en mesure de répondre à votre requête en raison du fait que toutes les joutes internationales doivent se jouer selon les règlements du hockey sur glace".

Règles insignifiantes

Leclerc a accusé les Tchécoslovaques de se cacher derrière des règlements insignifiants.

"Le prétexte le plus ridicule, le qu'il m'a dit, c'est d'entendre", a-t-il dit, ajoutant que ni l'association canadienne de hockey amateur ni la fédération internationale n'auraient d'objection à ce que l'équipe tchécoslovaque consente à faire l'essai de ces règlements canadiens.

"J'en ai soupiré de me plier aux équipes européennes de hockey, a-t-il ajouté. Lorsque j'invite quelqu'un chez moi, je

assisté pendant des années aux réunions annuelles.

Mal venue

A Camrose, Jimmy Brown, président de l'association de hockey amateur de l'Alberta, a déclaré que l'accusation de Leclerc est intempestive et mal venue.

"Tout le monde savait avant l'arrivée des Tchécoslovaques, a-t-il dit, que la tournée se jouerait selon les règlements internationaux". Il a ajouté qu'après avoir vu les Tchécoslovaques à la pratique, il avait la conviction que l'équipe européenne serait plus qu'en mesure de faire bonne figure même en appliquant les règlements canadiens.

D'autre part, Mike Buckna, à qui plusieurs donnent le nom de père du hockey moderne en Tchécoslovaquie, a déclaré que ce serait une "erreur incroyable" de la part d'une équipe canadienne de hockey si elle adoptait les règlements nord-américains.

Obstacles aux jeunes Buckna, qui fut instructeur de l'équipe nationale tchécoslovaque pendant six années cruciales de sa mise sur pied, a ajouté que le hockey et les règlements du hockey au Canada découragent les jeunes et les empêchent de se lancer véritablement dans le jeu en y mettant tout ce qu'ils ont de possible.

Agé de 30 ans, Buckna, qui a joué et été instructeur dans plusieurs tournois internationaux, exploite maintenant un hôtel à Trail.

LE TEMPLE DE LA RENOMMÉE

Face à un refus de Hamilton, la LCF construira-t-elle elle-même?

Par JACK SULLIVAN de la Presse Canadienne

Un échec de Hamilton a déclaré l'autre soir que la majorité des contribuables de cette ville n'étaient pas intéressés à promouvoir le football professionnel. En réalité, il disait à la Ligue canadienne de football d'investir elle-même l'argent si elle désirait doter la ville d'Hamilton d'un temple de la renommée.

Les autorités municipales ont certes été fort impressionnées par le discours de cet échec et les remarques de quelques collègues puisque le conseil a finalement refusé de verser une subvention de \$55,000 comme contribution municipale à la construction de fameux temple de la renommée du football.



Il n'y a aucun doute que les membres de la LCF ne partagent pas les opinions de l'échec en question. Mais il est grandement temps que la Ligue canadienne de football et ses neuf équipes depuis Montréal jusqu'à Vancouver défrayent leur propre publicité.

LES AUTRES LE FONT

C'est ce que fait la Ligue professionnelle de hockey. Il en est de même pour les grandes ligues de baseball. Pourquoi en serait-il autrement pour le football professionnel? Quand la Ligue nationale de hockey a décidé que l'heure était venue de construire un temple de la renommée à Toronto, les clubs membres en ont défrayé le coût. Lorsque l'idée d'un sanctuaire du baseball à Cooperstown, N.Y., a germé dans la tête d'un enthousiaste, les clubs de baseball se sont cotisés pour que ce rêve se concrétise.

La LCF se prévaut du statut de grande ligue, mais elle compte sur une distillerie pour défrayer quelques milliers de dollars chaque afin d'encourager un scrutin pour désigner les oeuvres hors pair. C'est la distillerie qui défraie la totalité de la note.

DEVELOPPEMENTS

Il y a déjà quelques années que l'idée d'un temple de la renommée du football a pris naissance. La Commission des parcs de Hamilton avait donné un immeuble qui devait servir à loger les exhibits et souvenirs du football canadien, mais le terrain a été vendu à la commission scolaire locale. Naturellement, cela n'a pas aidé la cause du comité du temple de la renommée et le Bureau des commissaires de Hamilton a recommandé qu'une subvention de \$55,000 soit versée pour défrayer une partie du coût d'un autre édifice devant

servir de temple de la renommée pour le football. Le conseil municipal a cependant refusé d'endosser cette recommandation en dépit des exhortations du maire Vic Cripps.

Maintenant, à moins que certains échecs changent d'avis, les 30 immortels du football canadien qui ont déjà été élus au temple de la renommée n'auront pas d'édifice permanent où leurs réalisations et leurs contributions à ce sport seront mises en évidence. Et voilà qui est regrettable.

Peut-être cependant que la Ligue canadienne de football fera maintenant quelque chose pour perpétuer les noms des personnes qui se sont illustrées dans le football canadien.

Un échec a exprimé l'opinion que la décision du conseil de ville donnera à la population canadienne l'impression qu'Hamilton est une ville "cheap". Tel n'est pas le cas. Les amateurs de football doivent réaliser que ce n'est pas à une ville quelconque qu'il incombe de défrayer le coût de construction d'un temple de la renommée mais que c'est là une obligation de la LCF elle-même.

FORUM

DIMANCHE, 22 DECEMBRE

les joutes débutent à 7:00 P.M.

ASSOCIATION DE HOCKEY JUNIOR DE L'ONTARIO

KITCHENER VS CANADIENS

2ème partie LIGUE DE HOCKEY METROPOLITAINE

NATIONAL vs N.D.G.

PRIX: SIÈGES RESERVES: \$2.00 et \$1.50 (Promenade centre, loges, mezzanine, et amphithéâtre) ADMISSION GENERALE: \$1.00 (Fin de l'amphithéâtre et tous les coins) ENFANTS: 50 dans sections non réservées seulement.

Billets en vente maintenant

VEUILLEZ NOTER QUE LE GUICHET SERA OUVERT À 5 h. P.M. DIMANCHE.

SPECIAL: QUATRE PRIX DE PRESENCE GAGNEZ UN VOYAGE À NEW-YORK! 1er prix: Un voyage à New-York pour deux personnes — toutes dépenses payées — pour assister à la joute CANADIENS-RANGERS le 23 décembre et EN PLUS un équipement complet, pour enfants, aux couleurs du Canadien. TROIS AUTRES PRIX DE DEUX BILLETS chacun pour la joute du 28 décembre au Forum, DETROIT-CANADIENS.

FORUM

CE SOIR À 8H.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

CHICAGO

VS

CANADIENS

Sièges terrasse à \$1.75 et admission générale à \$1.75 et \$1.50 MAINTENANT en vente. Admission générale à \$1.25 en vente ce soir à 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

P G P N P P P P P P

Chi... 29 17 6 7 102 65 41

Mont... 29 15 9 3 85 30 35

Toronto 28 14 9 5 83 75 33

Detroit 28 10 13 3 66 30 25

Boston 29 7 15 7 62 81 21

New York 30 7 18 5 82 105 19

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

P G P N P P P P P P

Providence 13 10 3 98 77 29

Quebec 13 16 0 88 107 36

Hershey 12 14 1 85 99 25

Baltimore 12 16 1 73 85 25

Springfield 10 15 1 85 105 21

(DIVISION OUEST)

P G P N P P P P P P

Pittsburgh 19 8 0 97 72 38

Cleveland 16 11 2 97 76 34

Rochester 14 10 0 99 77 28

Buffalo 7 15 2 60 96 16

triomphe du COGNAC

Bisquit

ou Grande Fine Champagne Extra Vieille

IMPORTÉ EN BOUTEILLES DE FRANCE



KINGSBEER

LA LAGER QUI SE VEND LE PLUS AU QUÉBEC

Accueillez vos invités, vos amis, vos parents avec une rafraîchissante Kingsbeer... la lager préférée qui trouve sa place dans toutes les réunions. Ne manquez pas de faire bonne provision de Kingsbeer — bientôt.

UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

